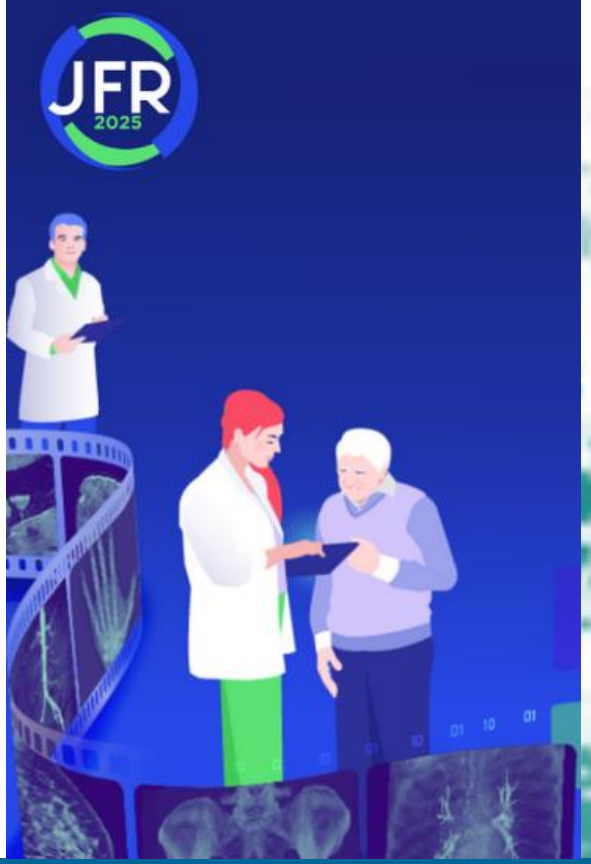

Réunion des centres de formation de MEM

6 Octobre 2025

La radiologie , les images d'une vie

COMITE D'HARMONISATION
DES CENTRES DE FORMATION DE MANIPULATEURS EN

Lundi 6 Octobre 25

La radiologie , les images d'une vie

Etaient présents

Alisson MENNESSON	amennesson@chu-reims.fr	DE	REIMS	
ARBEAUMONT TROCME Garance	arbeaumont.garance@chu-amiens.fr	DE	Amiens	
ARNOULD Béatrice	beatrice.arnould@chu-rennes.fr	DE	Rennes	
ASTIER Laurent	laurent.astier@ac-limoges.fr	DTS	LIMOGES	
AZZOUZ HOUMAD	HOUMAD.AZZOUZPRO@GMAIL.COM	DTS	LA MADELAINE (LILLE)	
BARTOLI Jean Michel	jean-michel.bartoli@ap-hm.fr	DTS	Marseille	
BELARBI Safya	safya.belarbi@ac-limoges.fr X	DTS	LIMOGES	
BERLIVET Philippe	berlivetp@lacroixrouge-brest.fr	DTS	BREST	
BLIN Laure	laure.blin@neosup.fr	DTS	PERPIGNAN	
BLOIS Remy	remy8993@gmail.com	DTS	Beauvais	
CAEN Clorinde	imrt3@carnus.fr	DTS	RODEZ	
CAMDESSANCHE Anne	dtsimrt.0420042t@ac-lyon.fr	DTS	Saint-Etienne	
CAPLIEZ Quentin	capliez.quentin@chu-amiens.fr	DE	Amiens	
CARITG-SALA Nicolas	nicolas.caritg.sala@neosup.fr	DTS	Perpignan	
CARNOT Julie	julie.carnot@ifps-quimper.fr	DE	QUIMPER	
CELOTTO-ZIMMERMANN Anne-Gaelle	anne-gaelle.celotto@ac-besancon.fr	DTS	BESANÇON	
CHAPON Armelle	armelle.chapon@ensemble-montplaisir.org	DTS	VALENCE (26)	
CHÉNEL Amandine	amandine.chenel@ac-normandie.fr	DTS	Flers	
CLAVIER MICHEAU Carole	c-clavier_micheau@chu-montpellier.fr	DE	Montpellier	
COPETTI Françoise	copetti.f@chu-toulouse.fr	DE	TOULOUSE	
DA SILVA Didier	didier.da-silva@ac-versailles.fr	DTS	FRANCONVILLE	
DELFOLIE Valentine	imrtescaut.valenciennes@gmail.com	DTS	Valenciennes	
delliere Emilie	emilie.delliere@chu-rouen.fr	DTS	rouen	
Desbois Emmanuel	e.desbois@encpb.org	DTS	Paris	
DESLOQUES Dany	ddfpt@stellamarisanglet.fr	DTS	ANGLET	
DESSOLIERE Valérie	dts.imrt@lyceeblaisepascal.com	DTS	CHATEAUROUX	
DOVAL Marie-Françoise	marie-francoise.doval@aphp.fr	DE	Paris	
DUBANT Céline	dts.imrt@stellamarisanglet.fr	DTS	ANGLET	
DURAND Magalie	durand-maga@chu-caen.fr	DE	Caen	
EL MALLOULI Farida	f.el-mallouli@encpb.org	DTS	Paris	
Estelle GUENEAU	estelle.gueneau@ght-yvelinesnord.fr	DE	POISSY	
EVE Karine	karine.eve@ensemble-montplaisir.org	DTS	Valence	
FELTGEN Karine	k.feltgen@chru-nancy.fr	DE	NANCY	
GAMORY Isabelle	isabelle.gamory@chu-poitiers.fr	DE	POITIERS	
gest justine	justine.gest@chu-rouen.fr	DTS	rouen	
GOURLAN Margaux	margaux.gourlan@ifps-quimper.fr	DE	QUIMPER	
GUILLOTEAU Françoise	francoise.guilloteau@chu-poitiers.fr	DE	POITIERS	
GUYARD Jacques	jacques.guyard@mongazon.org	DTS	Angers	
JITHENDRAN Sonia	sonia.jithendran@ght-yvelinesnord.fr	DE	Poissy	
LABARTHE Marlène	m.labarthedtsimrt@gmail.com	DTS	Anglet	
LACROIX Frédéric	frederic.lacroix@ac-besancon.fr	DTS	BESANÇON	
LAMI Daniel	daniel.lami@ap-hm.fr	DE	Marseille	
LANGLAIS Morgan	mlanglais@chu-reims.fr	DE	REIMS	

LEDOS Adeline	adeline.ledos@chsf.fr	DE	Corbeil-Essonnes	
LIENART Stéphane	slienartimrt@gmail.com	DTS	La Madeleine (LILLE)	
LUCOT Maguy	maguym@yahoo.com	DTS	Nîmes	
MAMBERT Gladys	dts.imrt.bellevue@laposte.net	DTS	Fort-de-France	
Marcellin Nadege	nadege.marcellin@chsf.fr	DE	Corbeil-Essonnes	
MARCOTTE Véronique	imrtescaut.valenciennes@gmail.com	DTS	Valenciennes	
MAZE DIT MIEUSEMENT Pierre	pierre.maze-dit-mieusement@ac-normandie.fr	DTS	Le Havre	
MICHELLAND	sanmichelland@chu-grenoble.fr	DE	GRENOBLE	
MONGODIN Philippe	philippe.mongodin@irss.fr	DTS	Perpignan	
MORICE Franck	franck.morice@aphp.fr	DE	Paris	
OSSULY Rostam	rostam.ossuly@aphp.fr	DE	Paris	
PERRIN Cédric	cedric-perrin@chu-montpellier.fr	DE	MONTPELLIER	
PLAWNER Priscilla	priscilla.plawner@chu-rouen.fr	DTS	ROUEN	
Plawner Priscilla	priscilla.plawner@chu-rouen.fr	DTS	rouen	
QUIEF Audrey	audrey.quief@neosup.fr	DTS	Perpignan	
RICCIO Raphael	riccior@ch-agen-nerac.fr	DE	AGEN	
ROUCHON Anne	anne.rouchon@dalzon.com	DTS	Nîmes	
ROUSSEAU Grégory	resp-superieur@mongazon.org	DTS	Angers	
SAVARD Nathalie	Nathalie.Savard@ac-lyon.fr	DTS	Lyon	
SOUTIF Sylvie	sylvie.soutif@chu-rennes.fr	DE	RENNES	
TENET Isabelle	isabelle.tenet@chu-lyon.fr	DE	LYON	
WEULERSSE Anne	weulersse.anne@wanadoo.fr	DTS	Dijon	
Winteler Cecile	Cecile.Winteler@ac-orleans-tours.fr	DTS	Orléans	

~~AENNESSON Alisson~~	~~a~~			
POUVREAU Hugues	pouvreau.hugues@ndfontenay.fr	DTS	Fontenay-le-C[illegible]	
ETTAOUIR Alice	alice.ettaouir@ac-versailles.fr	DTS	Franconville	
HAREL Philippe	dtsimrt@ndsf.fr	DTS	Evreux	
Chanu Clotilde	dtsimrt@ndsf.fr	DTS	Evreux	
Hamel Nathalie	n.hamel@ndsf.fr	DTS	Evreux	
COTTE [illegible]				

Jamault Béatrice DE Amiens

Lundi 6 Octobre 25

La radiologie , les images d'une vie

Comme convenu, les remarques marquantes faites lors de la réunion sont ajoutées dans les diapo ou inclues entre les diapos
Dans des encarts « rose » tels que ci-dessous :

Remarques BLABLABLA
Je note au mieux de mes connaissances ou retour en réunion… merci d'être critique ou de redemander des info si insuffisamment précis

Par ailleurs, les sujets pointés par ce cercle rouge pourraient être des sujets de groupes de travail intra comité – Si des volontaires se proposent

Programme Lundi 6 Octobre 25

Conférence 253 niveau 2 côté Neuilly

Matin : 10h00 - 12H30 : Informations – Echanges libres

- **Présentation** **Nouveaux centres de formation**

  Présentation des centres
  Evocation du fonctionnement et des prochaines étapes
  Conditions d'adhésion

10h00- 11h 00 : Vie du comité – Election
Rencontres pédagogiques
Adhésion Laure BLIN

- **11h00-12H00 : Revue des UE –Organisation des stages**
  - Bilan et identification des UE priorisées - Discussion
  - Coordination de stages
  - Planification

- **12h00-12H 30 : Questionnement des instituts**

Evocation Journées pédagogiques / AG

Vous avez dit évolution?

- **Indemnisations des stages DTS=DE**
- UEs
- Maquettes?
- Stages ?

Questions JFR 2025

- **Les dispenses, mutation - Passerelles ➔ (parcoursup)**
- **Texte Intérim ➔** HCCP 9/9/2025,
- **Diminution des heures vacataires chez les DTS? partout ou localement ?**
  Si oui, quelles coupes ont été faites dans les heures de cours, TD ? d'accompagnement de mémoire ? de suivi de stage ? autre ?
- **Accompagnement individualisé** des étudiants pour les stages (préparation avant, suivi pendant, débriefing ensuite avec analyse des portfolios, etc...) mais rien n'est quantifié. Quel nombre d'heures, les DTS qui confient ce suivi de stage à des intervenants extérieurs, prévoient-ils ?
- **Statut des formateurs** (APM) –
- **Mise en place «numérique en santé»** et particulièrement son évaluation : dans quelle UE prendre les ECTS à attribuer au numérique ? forme de l'évaluation ? faire apparaître cela clairement sur le relevé de notes ?

Programme Lundi 7 Octobre 25

Après-midi : Libres échanges

14h30-15h30 : **Enquêtes annuelles**

Bilan des diplômes et emplois 2025 Béatrice JAMAULT

- **Bilan des admissions 2025 Karine FELTGEN**

- **15h30-16h30 :** **Evolution de la formation**
  - **Les grands principes des réingénieries à venir**

    Socle- Poursuite- ***Evolutions en cours***

Formation socle ➔ Influence de la réingénierie Infirmière

Poursuite : Constitution PA

Travaux avec DGOS , CREM

Position des formateurs (1ou 2 par chapitre?)

IADE et les spécialités infirmières

Soutien à la constitution d'associations étudiantes

16h30-17H : Clôture

Démographie consolidée : nouveaux centres + ↗ effectifs ….

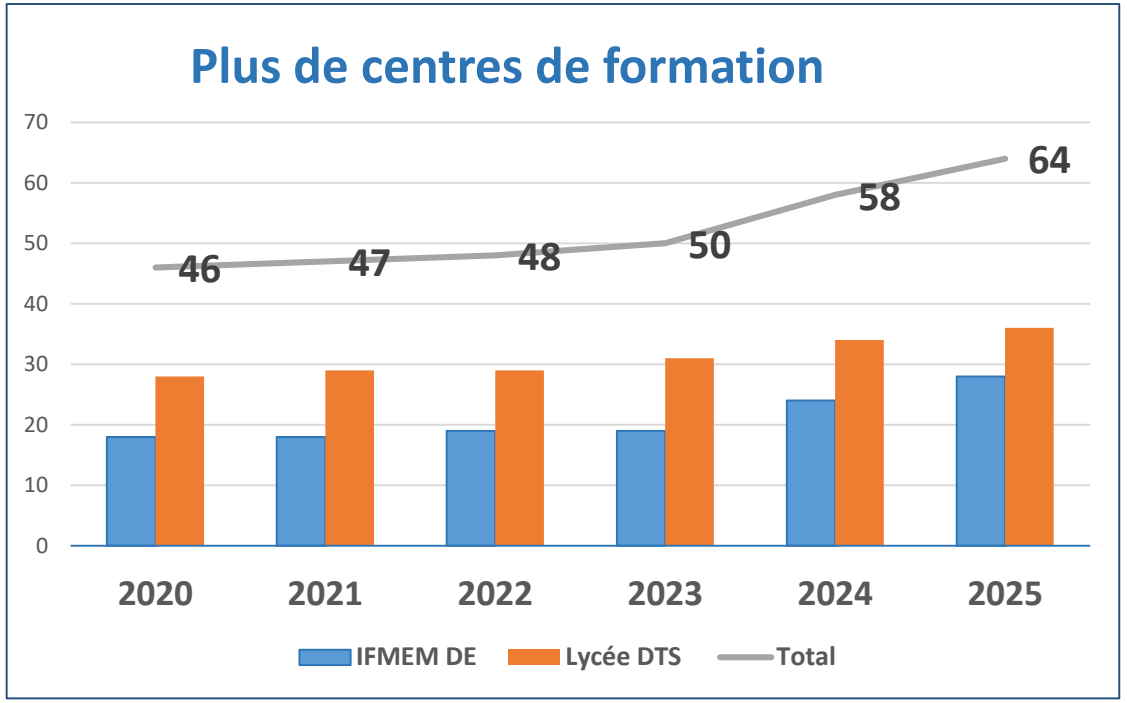

Septembre 2025 :

+ 6 centres inscrits sur Parcoursup

+ 1 centre ? Recrute sans Parcoursup ?

Régulation- Contrôle d'autorisation

➔ Conformité

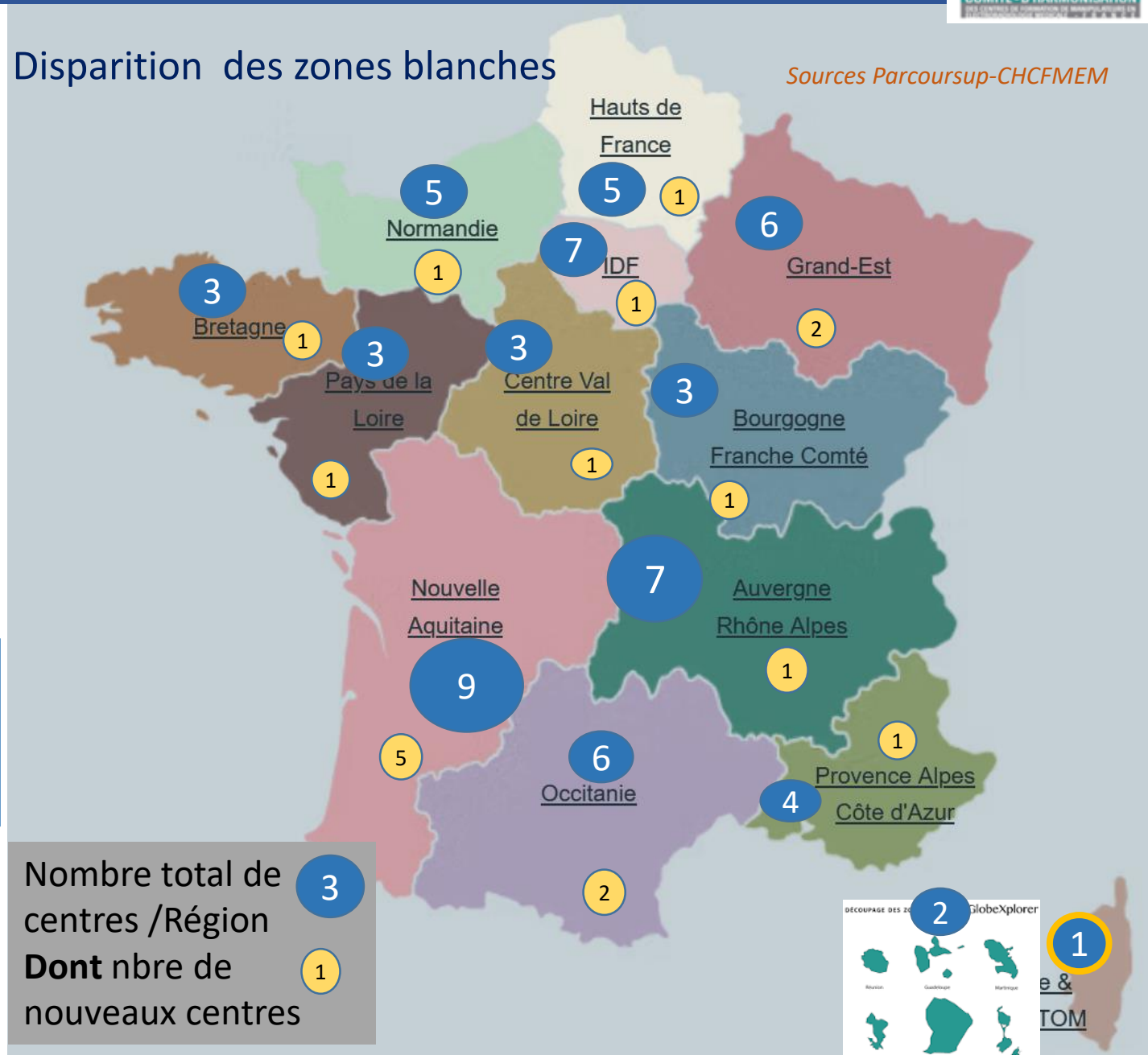

Démographie consolidée : nouveaux centres + ↗ effectifs ….

Merci à chacun de communiquer:

- Au comité, les nouvelles ouvertures ou projets
- Aux nouvelles équipes, nos coordonnées pour faciliter les échanges

Par ailleurs :

Régulation- Contrôle d'autorisation

➔ Conformité

Disparition des zones blanches

Sources Parcoursup-CHCFMEM

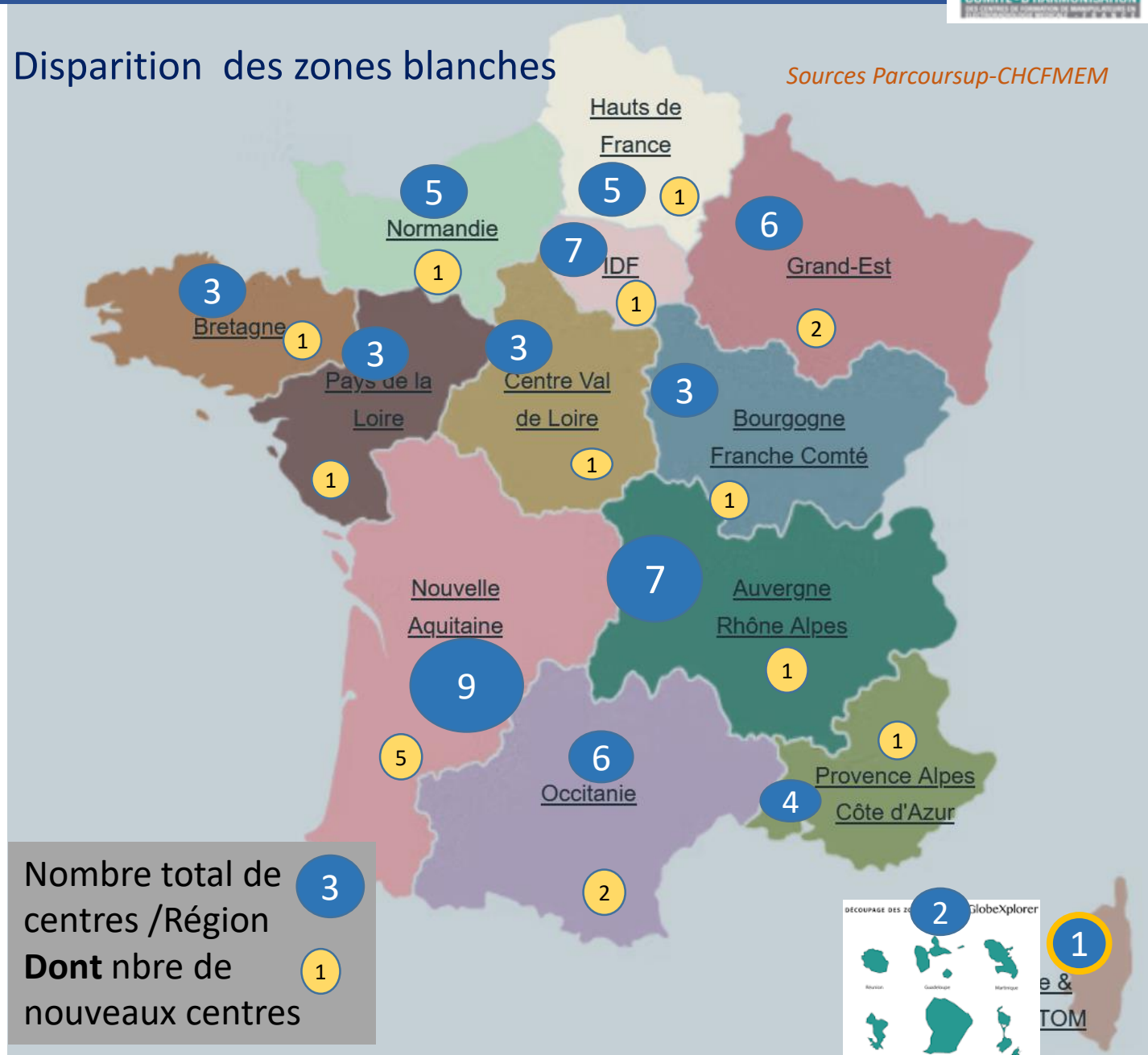

Le comité c'est quoi?

Missions:

Harmonisation des systèmes de formation

➔ Un référentiel unique ➔ Pour un diplôme équivalent

➔ Des exigences communes

➔ Animation et échanges

(JFR d'automne- Rencontres pédagogiques Printemps

Lien avec les institutions et tutelles

➔ MSS-DGOS

➔ MESR- DGSIP –DGESCO –Educ nat

Veille et propositions

➔ Actualisation des dispositifs

➔ Environnement professionnel (national et international)….

interprofessionnel (association autres profs)

Collaboration- Partenariat : CNP MEM– AFPPE – AFTMN – APTE….

CNPMEM Conseil National Professionnel des

afppe ASSOCIATION FRANÇAISE DU PERSONNEL PARAMÉDICAL D'ÉLECTRORADIOLOGIE

AFTMN Association Française des Techniciens en Médecine Nucléaire

Le comité c'est qui?

Adhérents: Les centres de formatons DE et DTS
Membres : Ensemble des équipes pédagogiques

CA - Bureau* modifié

DE (6 élus)	DTS (6 élus)	CNP Médicaux (désignés)
Béatrice JAMAULT*	Jean-Louis SAUREL	Jean Pierre PRUVO * — **Radiologue**
Françoise COPETTI	Pascal DURAND	Aymeric ROUCHAUD
Karine FELTGEN*	Laure BLIN *	Christophe CHAGNAUD
Nicolas GILLET	Didier DA SILVA	Nicolas MENJOT DE CHAMPFLEUR
Franck MORICE	Philippe BERLIVET	Vincent Boudousq — **Médecine Nucléaire**
Daniel LAMI	Bruno BOYENVAL	David AZRIA — **Radiothérapeute**

Fonctionnement

A discuter dans les équipes

Adhésion:
Paiement en année scolaire
300€/ centre

Modalités: (adressées par mail et sur le site)
Paiement privilégié sur la plateforme Chorus
Fournir :
RIB de l'établissement gestionnaire
SIRET de l'établissement

Validé un bon de commande

Laure BLIN

Election :
Le terme était JFR 2025
Report « Rencontres 2026 »

Candidatures
Sollicitations des équipes avant Février
(personnel permanent)
Election par « courrier » ou lors des rencontres ?
Une voix par centre
6 élus par filière DE - DTS

Sollicitation des CNP Médicaux pour désignation de:
4 radiologues G4
1 médecin nucléaire
1 radiothérapeute

Le site du comité

Arnaud LEGRAND :Web master

Un mail de référence: …. Plutôt générique et repéré dans l'équipe

➔ Communication

➔ Mise à jour des coordonnées des centres et personnels (encart pour noter les modifications)

Pour se connecter « adhérents », aller sur « centre de formation »

Adhésion: Donne accès à tous les membres des équipes pédagogiques permanentes

Un espace public

Un espace « formateurs » …. Lieu d'échange ?

Vos besoins ? Demandes - Difficultés ?

Importance de l'actualisation de la déclaration des membres
Chaque centre en est responsable et y a accès directement sur le site

Une adresse mail disponible si question :
contact@chcfmem.fr

La vie du comité ?

Evocation Rencontres pédagogiques / AG

Qui se lance?

Qui se décidera ?
Nous ferons un rappel des modalités
Vous pouvez me joindre…

Lieu

Contributions

Méthodes

Publics

Etudiants

2026 ?
Rappelez moi les volontaires
Fixons la date

Les stages

Répondants: 29/64
13 DE
16 DTS

Coordinationn territoriale pour les IFSI (souvent le porteur est l'ARS)

Pas de coordination connue: 24

Coordination existante: 5 dont 4 incluent les MEM pour la planification des stages cliniques

Coordination territoriale pour les stages MEM:

Non : 21

Oui: 8 dont 2 entre DTS seuls , 6 entre DTS et DE

Au regard du contexte général de la tension sur les lieux de stage, il semble prudent de se rapprocher des coordinations territoriales et se rapprocher entre nous pour inventorier les possibles et maximiser les ressources, faciliter les réponses

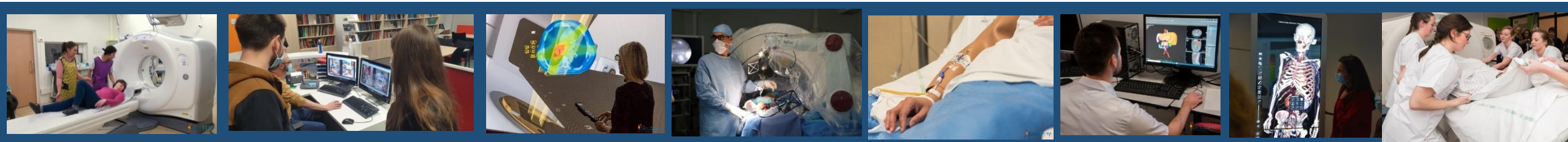

Les stages

Répondants: 29/64
13 DE
16 DTS

Disciplines tendues - planification:

toutes citations cumulées , mais **les 4 premiers arrivent premiers chez la plupart**….

Discipline	Occurrence
Radiothérapie	26
Médecine Nucléaire	24
Radiologie interventionnelle	17
Soins cliniques	16
Echographie	13
EFSN	12
Radiologie de projection	4
Mammographie	3
Scanner	2
IRM	1

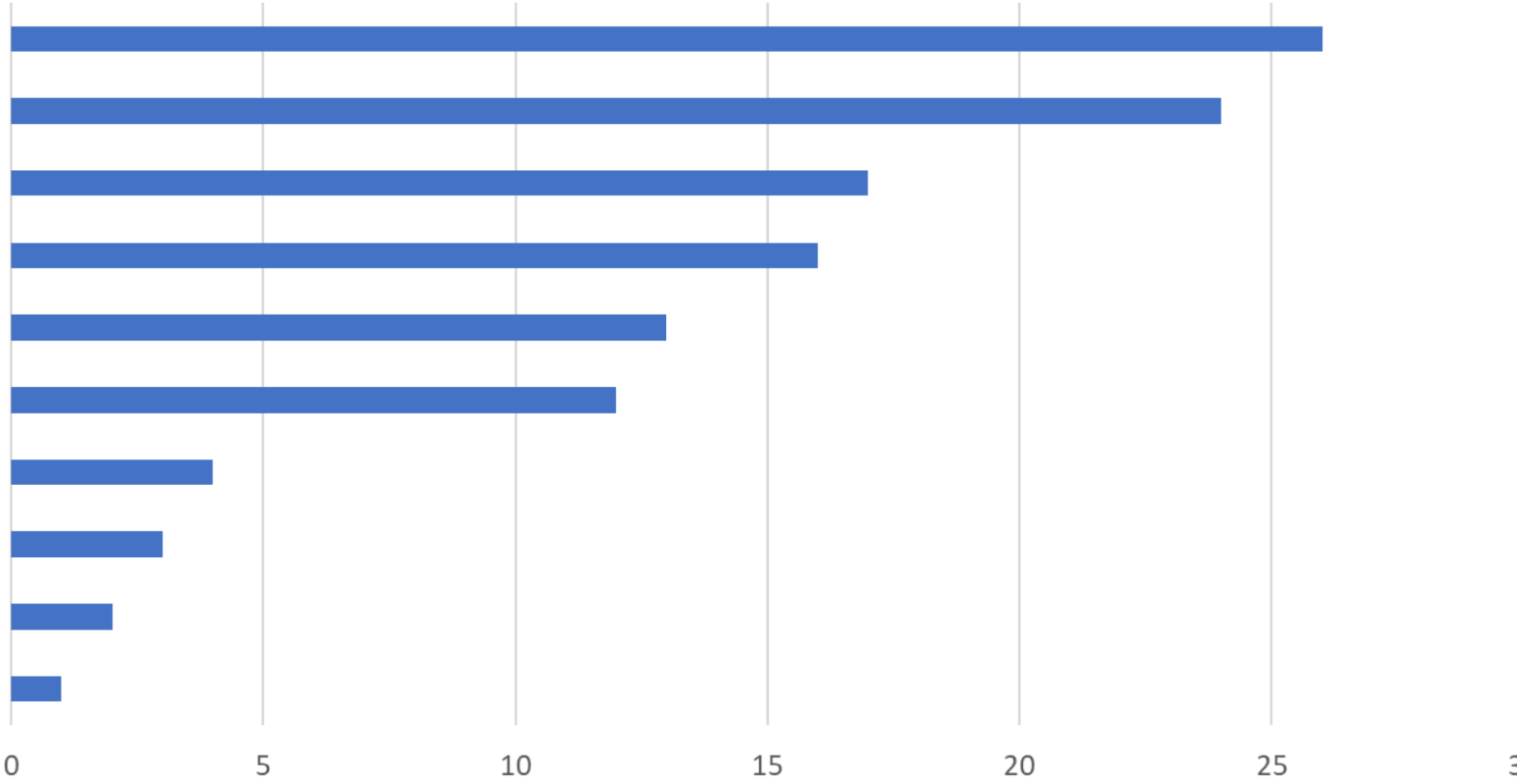

Les UEs à retravailler ?

Répondants: 29/64
13 DE
16 DTS

N° UE	Unités d'enseignement	A travailler Nombre de centres citant l'UE	Commentaires
Domaine 1			
UE1.1.S1	Psychologie, sociologie, anthropologie		Mettre en S2 Mettre la psychiatrie (non en semio déjà ou plus?)
UE1.1.S3	Psychologie, pédagogie, sociologie, anthropologie	4	Trop tôt
UE1.2	Santé publique et économie de la santé	3	Intégrer SS Trop tôt
UE1.3	Législation, éthique, déontologie	2	Rééquilibrer les UE 1.1 et 1.3

Les UEs

Répondants: 29/64
13 DE
16 DTS

N° UE	Unités d'enseignement	A travailler Nombre de centres citant l'UE	Commentaires
Domaine 2			
UE2.1	Anatomie générale et des membres		
UE2.2	Anatomie du tronc (thorax, abdomen et pelvis)		
UE2.3	Anatomie de la tête, du cou et du système nerveux central	3	Trop dense / Trop d'heure? Mettre en L1
UE2.4	Biologie cellulaire et moléculaire	3	Proposer compensation Physi fonda et bio cell ou bio cell et radioprot (pas mm discipline)
UE2.5	Physiologie générale, physiologie, sémiologie et pathologie ostéo articulaire	2	
UE2.6	Physiologie, sémiologie et Pathologie digestives et uro-néphrologiques	1	
UE2.7	Physiologie, sémiologie et pathologies vasculaires, cardiaques, respiratoires, ORL	2	
UE2.8	Physiologie, sémiologie et pathologie du système nerveux central et périphérique, psychiatrie	1	Trop dense
UE2.9	Physiologie, sémiologie et pathologie endocriniennes et de la reproduction, gynécologie et obstétrique	1	
UE2.10	Oncologie	4	A décaler s2 ou S4
UE2.11	Physique fondamentale	5	Contenu déjà vus en S1 et S2 Trop dense , à étaler

Les UEs

Répondants: 29/64
13 DE
16 DTS

N° UE	Unités d'enseignement	A travailler Nombre de centres citant l'UE	Commentaires
Domaine 3			
UE3.1	Physique appliquée : Introduction aux techniques d'imagerie et numérisation		
UE3.2	Physique appliquée et technologie en imagerie radiologique	1	Mettre en S2?
UE3.3	Physique appliquée et technologie en remnographie		
UE3.4	Physique appliquée et technologie en médecine nucléaire et radiothérapie interne vectorisée	1	
UE3.5	Physique appliquée et technologie en ultrasonographie et en explorations électrophysiologiques	6	Deux UE 3.5 et 4.11 est ce nécessaire?
UE3.6	Physique appliquée et technologie en radiothérapie	3	
UE3.7	Réseaux d'images et de données	3	Mettre en 1ère année car confronté (expérience)
UE3.8	Radiobiologie, Radioprotection : principes fondamentaux		
UE3.9	Pharmacologie générale , médicaments diagnostiques et les médicaments radiopharmaceutiques	2	Conserver pharmaco, mettre RP en MN Mettre en S1
UE3.10	Hygiène et prévention des infections		
UE3.11	Concepts de soins et raisonnement clinique	3	

Les UEs

Répondants: 29/64
13 DE
16 DTS

N° UE	Unités d'enseignement	A travailler Nombre de centres citant l'UE	Commentaires
Domaine 4			
UE4.1 S1	Techniques de soins		
UE4.1 S2	Techniques de soins		
UE4.2	Relation de soin et communication avec la personne soignée	1	
UE4.3	Gestes et soins d'urgences	2	Répartir plus tôt et plus tard
UE4.4.S1	Explorations radiologiques de projection	3	
UE4.4.S2	Explorations radiologiques de projection		
UE4.5.S3	Explorations scanographiques	2	Mettre ensemble
UE4.5.S4	Explorations scanographiques		
UE4.6.S4	Explorations en remnographie		
UE4.6.S5	Explorations en remnographie		
UE4.7	Imagerie vasculaire et interventionnelle	3	A mettre avant
UE4.8	Introduction à la radiothérapie et dosimétrie	3	Mettre en S4
UE4.9.S4	Radiothérapie externe et curiethérapie	2	
UE4.9.S5	Radiothérapie externe et curiethérapie		
UE4.10.S3	Explorations et traitements en médecine nucléaire	3	Mettre à jour
UE4.10.S5	Explorations et traitements en médecine nucléaire		
UE4.11	Explorations d'électrophysiologie et ultrasonores	6	Quel intérêt ? Pas manip 2 UE Electrophy au mm S
UE4.12	Spécificités de la prise en charge du NN et de l'enfant en explorations radiologiques et remnographiques	1	Déplacer
UE4.13	Démarche qualité et gestion des risques	1	Acculturer les L2
UE4.14	Organisation de l'activité et interprofessionalité	4	Faire avant S6

Les UEs

Répondants: 29/64
13 DE
16 DTS

N° UE	Unités d'enseignement	A travailler Nombre de centres citant l'UE	Commentaires
Domaine 5			
UE5.1	Langue vivante (Anglais)	3	Préciser les objectifs Pas assez d'heure….
UE5.2	Méthode de travail et techniques de l'information et de la communication	7	Mettre en S1
UE5.3	Initiation à la recherche	2	

Les UEs

Répondants: 29/64
13 DE
16 DTS

N° UE	Unités d'enseignement	A travailler Nombre de centres citant l'UE	Commentaires
Domaine 6			
UE6.1	Evaluation de la situation clinique	1	
UE 6.2.S3	Mise en œuvre d'une exploration d'imagerie radiologique et de médecine nucléaire	2	Mettre en S2 -Déplacer
UE 6.2.S4	Mise en œuvre d'explorations en remnographie et de séances de radiothérapie		Mettre en S3
UE 6.2.S5	Mise en œuvre d'explorations d'imagerie et de séances de radiothérapie		
UE 6.3	Gestion de données et images	2	Regrouper avec 3.7 (méthode)
UE 6.4	Encadrement des étudiants et professionnels en formation, pédagogie.		
UE 6.5	Organisation du travail, analyse des pratiques et recherche professionnelle	3	Mettre en S5
UE 6.6	Optionnelle : mise en œuvre d'interventions en fonction du projet professionnel	3	Pas assez définie Ne pas dire optionnel…(si) Mettre en S4 pour prép le projet
UE 6.7	Stages	1	Rendre écho+efsn optionnel Ajouter Mammo optionnel

Les UEs

Répondants: 29/64
13 DE
16 DTS

Intégrer Santé Numérique 1.2, 1.3, 4.13,, 4.14/ 5.2
Pix Santé &IA
Créer une UE Imagerie de la femme
Trop d'heures physio et anat
Modifier les modalités de TFE --> Recommandations
Réinclure des MSP
Cibler la relation de soin sur le gd âge

Attention de ne pas voir trop linéaire
Connaisssance --> Pratique --> Compétences

Indemnisation de stage

Nos demandes aboutissent….

Indemnisations des Stages pour les étudiants DTS

Textes non encore parus ? Mais ARS en alerte

➔ *Question relative aux indemnisations de déplacements*

Merci de m'informer quand la mesures sera prises

➔ Communication

➔ Remerciements

Arrêté du 16 décembre 2020 relatif aux indemnités de stage versées aux étudiants inscrits dans les instituts de formation de certaines professions de santé

Par semaine de stage :

1ère Année : 36 EUROS

2ème Année : 46 EUROS

3ème Année : 60 EUROS

A la fin du même article, il est ajouté un alinéa rédigé ainsi : « Le remboursement des frais de déplacement et le versement des indemnités de stage sont effectués à l'issue de chaque mois de stage et au plus tard dans le mois suivant la fin du stage. »

Activités d'intérim

Séance du 9 septembre 2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Haut Conseil des Professions Paramédicales

Intitulé des textes mis à la consultation : Décret relatif à la durée minimale d'exercice préalable de certains professionnels avant leur mise à disposition d'un établissement de santé, d'un laboratoire de biologie médicale ou d'un établissement ou service social ou médico-social par une entreprise de travail temporaire et aux sanctions applicables

applicables en cas de non-respect de ces dispositions. Le décret n°2024-583 du 24 juin 2024 est venu fixer la durée minimale d'exercice préalable à 2 ans hors intérim pour les sages-femmes et les personnels non-médicaux, respectivement aux articles R.6115-1 du code de la santé publique et R.313-30-5 du code de l'action sociale et des familles . La mesure d'application pour

La proposition d'un régime de sanctions de nature administrative et financière retenues à l'encontre des établissements de santé, des établissements sociaux et médico-sociaux et des laboratoires de biologie médicale, en cas de manquements aux dispositions de l'article 29 de la loi n° 2023-1268 du 27 décembre 2023

« *Art. R. 6115-3.* – L'établissement de santé ou le laboratoire de biologie médicale qui conclut avec une entreprise de travail temporaire un contrat pour la mise à disposition d'un professionnel sans disposer de l'attestation mentionnée à l'article R. 6115-2, alors que celle-ci est requise, est passible d'une sanction administrative prononcée par le directeur général de l'agence régionale de santé territorialement compétent selon les modalités prévues aux articles L. 1435-7-1 et R. 1435-37. Le montant de cette sanction est proportionné à la gravité des faits constatés et ne peut excéder 5 % des recettes d'assurance maladie de l'établissement ou du laboratoire lors du dernier exercice clos, dans la limite de 100 000 euros. ».

« *Art. R. 313-30-5.* – La durée minimale d'exercice mentionnée à l'article L. 313-23-4 est de deux ans, en équivalent temps plein.

« Pour apprécier cette durée, est pris en compte l'ensemble des périodes au cours desquelles le professionnel a exercé dans un cadre autre que celui d'une mise à disposition par une entreprise de travail temporaire, en vertu d'un contrat mentionné à l'article L. 1251-11 ou à l'article L. 1251-58-1 du code du travail, à la condition que, pendant ces périodes, il ait exercé :

« 1° Pour les professions réglementées, la même profession et, le cas échéant, la même spécialité que celle pour laquelle sa mise à disposition auprès d'un établissement ou service mentionné à l'article L. 313-23-4 du présent code est envisagée ;

2 ans d'exercice hors activité d'intérim

Sanction pour les ES si non respect

Informer les étudiants…

- Apporter l'information avant les diplômes
- Redire si déclaration de prises de poste dans une entreprise d'intérim

Evolution des entrées en formation

Sources Parcoursup-CHCFMEM

Diversification des accès en formation

Apprentissage : ↘ des sollicitations (Privé≠ Public)
En 2024: +**2/3 des centres engagés**
Préserver une sélection égale: Plutôt L2-L3
En L1: ↗Bénéfice du « hors autorisation »
↘ Modalités de sélection

Formation professionnelle continue (5,7% en 2024)
≠ DE/DTS: DE: Min 3% - GRETA DTS
↗ des demandes
➔ Soustraire à parcoursup

Soutien et accompagnement aux études
CAE +++ aidés ou non par les ARS et Région
Engagement à servir
Apprentissage : Veiller à la diversité des expériences
Pas d'engagement à servir

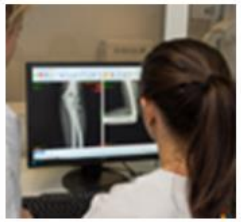

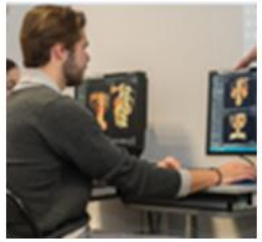

Dispenses et passerelles

Eviter les effets « silo »

Dispenses possibles:
➔ **Partielle**
Reconnaissance interprof
Valorisation des parcours antérieurs

Passerelles :
Transfert et réorientation
PASS : Passerelles entrantes et sortantes
➔ **Expérimentation**
Passerelles PASS ➔ L2 MEM
Double parcours

Diplômes étrangers :
➔ **Communautaire** : Commission régionale ➔ Géo
Echappent au recensement
➔ **Extracommunautaire : Peu** (sur places disponibles)
Mais s'ouvrent au monde

Les publics en formation

Les interrogations

- **Les dispenses, mutation - Passerelles ➔ (parcoursup)**

Mutation : Développement des demandes , notamment entre DE ⟷ DTS
La bonne pratique : dossier scolaire complet, échanges entre directions, décision établissement accueillant

- **Mise en place «numérique en santé»** et particulièrement son évaluation : dans quelles UE prendre les ECTS à attribuer au numérique ? forme de l'évaluation ? faire apparaître cela clairement sur le relevé de notes ?

Voir réponse en 2024 (DIAPO ci-dessous)
Attestation de suivi peut-être formulée par le directeur
Evaluation inclue dans les UE identifiable

- **Diminution des heures vacataires chez les DTS? partout ou localement ?**
  Quelles coupes faites dans les heures de cours, TD ? accompagnement de mémoire ? suivi de stage ?autres ?

Pas de position globale, ni ciblée sur des thèmes précis , mais une tendance générale à la baisse exprimée par les centres

- **Accompagnement individualisé** des étudiants pour les stages (préparation avant, suivi pendant, débriefing ensuite avec analyse des portfolios, etc...) mais rien n'est quantifié. Quel nombre d'heures prévoient les DTS qui confient ce suivi de stage à des intervenants extérieurs ?

Les heures ne sont quantifiées ni DE ni DTS, décisions locales. Moins sensibles chez les DE ceci vraisemblablement en lien avec une équipe de professionnels permanents plus soutenue

Arrêté du 10 novembre 2022
relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé

Diapo 2024

Mercredi 5 & Jeudi 6 Avril2023
IFMEM NANCY
Les rencontres du Comité d'Harmonisation

Public cible:

Obligatoire : Infirmier ; Ergothérapeute ; Sciences médicales ; Sciences odontologiques ; Sciences pharmaceutiques ; Sciences maïeutiques ; Manipulateur d'électroradiologie médicale ; Pédicure-podologue ; Orthoptiste ; Masseur-kinésithérapeute

A promouvoir:

Niveau 3

Technicien de Laboratoire (en attente de l'adaptation du référentiel …)

Spécialités … pour rattraper les années antérieures

2 ECTS - A prendre sur …

Organisation du travail
Théorie et méthodes
Législation
Interprofessionnalité…
Qualité

Voir les AMI CMA obtenus par les universités….

La validation de l'UE au plus tard lors de **la 3ème année de formation**.

Ces 2 ECTS sont inclus dans les UE existantes, sans en augmenter le nombre (annexe II).

Démographie des Manipulateurs : Les formateurs

DIAPO 2023

Pour mémoire en réponse au questionnement sur la structuration des équipes

Chiffres en cours de consolidation à voir Mars 2024

Un référentiel unique → Deux systèmes différents

IFMEM

- **Formateurs permanents tous MEM**

(77% Cadres, 18% MEM, 5% non spécifié)

- **Taux d'encadrement de 1/23** étudiants
- 50% ont un Master (parcours différents physique, sc éduc, gestion…)

Section DTS

- ↘ **Enseignants permanents dédiés**
- **Taux d'encadrement de 1/42** étudiants
- Enseignants dédiés:

  60 % MEM: 23% MEM Cadre+ 32% MEM +5% MEM certifiés

  37% Prof Educ Nat

15% des répondants Master, précisions insuffisantes….

Recours aux vacataires - Contribution universitaire – Participation des enseignants de lycées

Statut des formateurs

apm news

©1989-2025 APM International -
https://www.apmnews.com/story.php?objet=423478&idmail=.O.vrMVZv5jvCqE0uGjh8cyRXemGIR22Ss_s2kAvFyeq-r7tsFp5COUcbF13sRM4hRK2_zitusn6ShPVyUaYdP3CfmGZQmilPUSH140ulpjUlzLhpM91IqoVNBb4QT8wZu8NjSaBpbs4VJo_ewhLTBDAZ2FUzUxEJ0e_il9jjb47AJVZirKMqOgeYHOzpliZFed6TvZvNdD5EcqReLVIJvGfczemFIhAotzmq-OIIvHieX-2jKAhcnpRGfgZeQApGpMwAnz8joNgzIpFvdAOSIfSw..&usid=182226

DÉPÊCHE - Lundi 19 mai 2025 - 19:05

Formation: la DGOS propose un "parcours manager" à tous les cadres de la FPH

Les objectifs recherchés sont la prévention des risques professionnels, l'amélioration des conditions d'exercice et de la qualité de vie au travail et l'implication des équipes dans l'évolution de l'organisation du travail.

Il s'agit de développer une "culture commune" à tous les responsables en situation de management à l'hôpital et de tendre vers une homogénéité de leurs pratiques.

"L'ambition du projet est de former 70.000 managers des établissements sanitaires et des établissements sociaux et médico-sociaux de la FPH sur une période de quatre ans", a-t-elle annoncé.

Le parcours manager s'adresse à "tout agent en situation d'encadrement qu'il soit de profil administratif, médical, médico-technique, cadre infirmier et cadre des fonctions supports". Il pourra s'ouvrir hors FPH dans un deuxième temps.

Exit les cadres formateurs?
Quid de la certification ? Grilles?

Annonce de démarrage des travaux de réingénierie DGOS

Ancim mobilisée – Colloque en Nov 2025 Lille

Quid de la polyvalence et mobilité ?
Quelle position de notre groupe?

Parcours de formation intégrant les deux voies avec des tronc communs?

Parcours différencié? Formateur … Master ….
Sans lien IFCS,?

Intérêt de se mobiliser : Groupe de réflexion de formateurs issus des deux filières?
Qui veut s'y inscrire?

Programme Lundi 7 Octobre 25

Après-midi : Libres échanges

14h30-15h30 : **Enquêtes annuelles**

Bilan des diplômes et emplois 2025 Béatrice JAMAULT

- **Bilan des admissions 2025 Karine FELTGEN**

- **15h30-16h30 :** **Evolution de la formation**
  - **Les grands principes des réingénieries à venir**

    Socle- Poursuite- ***Evolutions en cours***

Formation socle ➔ Influence de la réingénierie Infirmière

Poursuite : Constitution PA

Travaux avec DGOS , CREM

Position des formateurs (1ou 2 par chapitre?)

IADE et les spécialités infirmières

Soutien à la constitution d'associations étudiantes

16h30-17H : Clôture

Bilan d'admission 2025

Incomplet

64 centres

Réponses de 48 centres

20/28 DE- 28/36 DTS

Réponses recueillies sur le site du CHCFMEM – Seulement les 2/3
Mail de sollicitations sur l'adresse donnée en référence …
Décision commune lors des JFR de finaliser les réponses

Nous sommes très sollicités sur ces chiffres
Métier encore en tension –
Novembre – Depuis les JFR seuls 3 centres ont complété l'enquête
Je vais relancer par mail individuels aux non répondants
Pour info, les chiffres ne sont que rarement consolidés pour notre métier car deux ministères , deux système de grestion des données
➔ Mais grande sensibilisation

Les effectifs 2025

48 centres ont répondu

Nombre d'étudiants L1 **1936- Moy = 40** 18 → 167

dont nombre de redoublants 28

153- Moy = 3 soit 7,9%

Nombre d'étudiants L2 **1469- Moy = 30** 11 → 115

dont nombre de redoublants 7

56- Moy = 1

Nombre d'étudiants L3 **1246- Moy = 26** 8 → 94

dont nombre redoublants 11

40- Moy = 1

Admission 2025: Parcoursup

48 centres ont répondu

Nombre de dossiers déposés **52353- Moy = 1102** 211 → 5157

Nombre de dossiers confirmés **46571- Moy = 970** 155 → 4601

Nombre de dossiers classés

21046- Moy = 438 155 → 4601

Classement du 1er dossier entré **1- Moy = 14** → 87

Classement du dernier dossier entré **641- Moy = 242**

Nombre d'étudiants phase complémentaire Parcoursup = **139**

2025 Profil de la promotion L1

48 centres ont répondu

Etudiants bacheliers (hors redoublants)

1936 L1

Nombre total d'étudiants bacheliers	**1561 = 80%**
Nombre de Bac Général	**1013 = 64%**
Nombre de Bac Technologique	**558 = 35%**
Nombre de Bac Pro	**16 = 1%**

2025 Profil de la promotion L1

entres ont répondu

Etudiants en réorientation (hors redoublants)

Nombre d'étudiants primo-entrants en réorientation (en étude sup en N-1) **591 = 30% soit moy 12**

dont issus Univ. PASS **152= 25%**

dont issus Univ. Lic.Accès Santé **130= 22%**

dont issus Univ. Autres licences **162= 27%**

2025 Profil de la promotion L1

48 centres ont répondu

Etudiants possédant déjà diplômés post bac (hors redoublants)

1936 L1

Nombre de diplômés possédant BTS/DUT/Licence/Master	**88= 4,5%**
Autres diplômes	**26= 1,4%**

2025 Profil de la promotion L1

48 centres ont répondu

Etudiants en promotion professionnelle (hors redoublants)

1936 L1

Nombre d'étudiants issus de promotion professionnelle	104= 5,5%
Nombre d'étudiants en emploi salarié privé/public	66= 3,4%
Nombre d'étudiants en situation de chômage	39= 2%
Nombre d'étudiants admis après 5 ans d'activités professionnelles	79= 4%

2025 Profil de la promotion L1

48 centres ont répondu

Profil primo-entrants (hors redoublants)

1936 L1

Nombre de filles	**1275= 72%**
Nombre de garçons	**501= 28%**
Age moyen de la promotion	**20 ans**

2025 Les diplômés 2025

Même remarque que pour enquête admission
A compléter

Centres	DE	DTS
Non concernés	8	7
Concernés répondants	16	20
Concernés non répondants	4	9
	28	**36**

64 centres ouverts en 2025

49 centres sont concernés par cette enquête
36 ont répondu

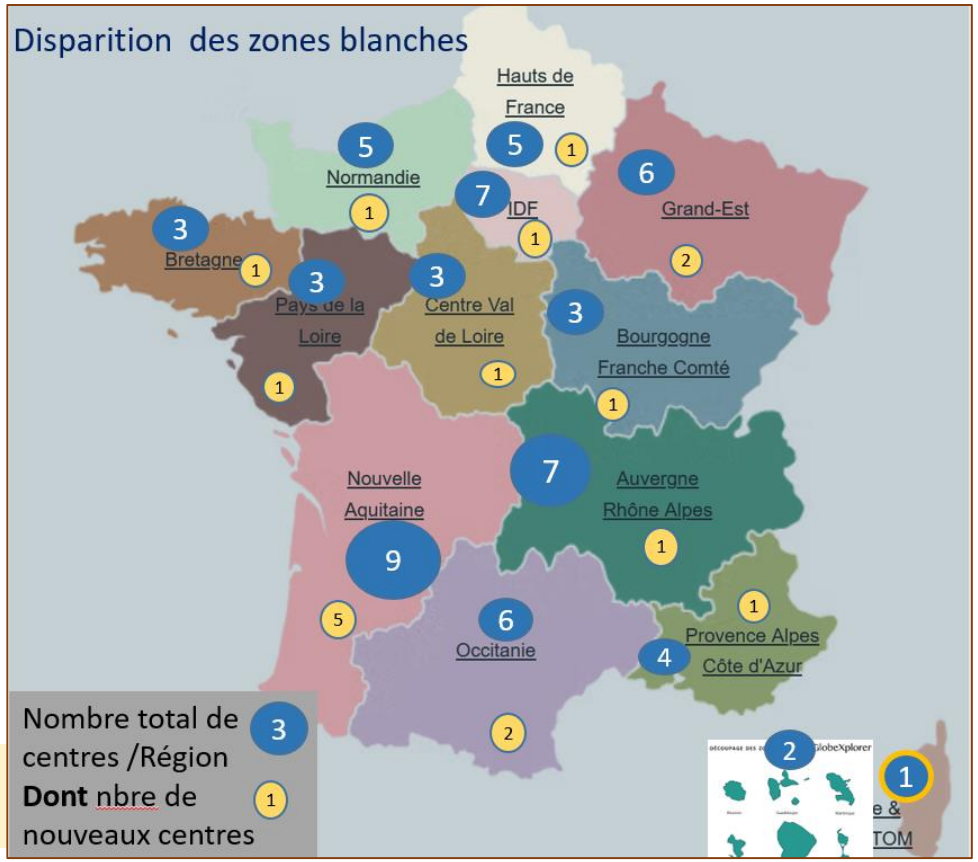

Nombre de diplômés 2025	In toto	DE		DTS		
Concernés répondants	**978**	16	**516**	20	**462**	Mesurés
Concernés non répondants	*373*	*4*	*98*	*9*	*275*	*Evalués*
	1351	***20***	***614***	***29***	***737***	

Non concernés : 15 centres

➔ Ouverture postérieure à 2022 **↗ Progressive +/- 400 Nvx + ↗ effectifs?**

2025 **Evolution des promotions….**

49 centres sont concernés par cette enquête
36 ont répondu

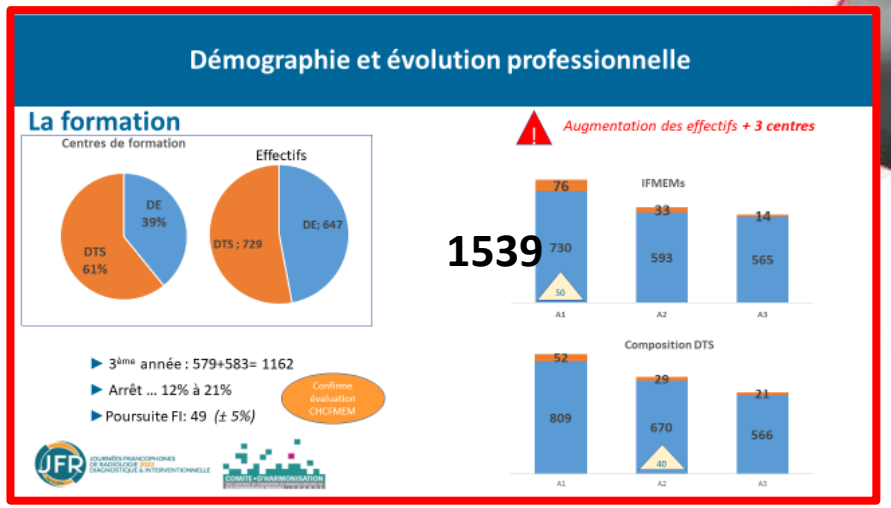

Répondants

1375 Déclarés entrés en L1 en 2022

978 Déclarés Certifiés 2025

71% des effectifs des L1 de 2022

(pas suivi de cohorte, doublant etc inclus, enquête a faire sur évolution des effectifs en cours de scolarité)

Auquel s'ajoutent 4,5% de diplômés en 2nde session

Vérification des chiffres

20 centres affichent – 15% d'érosion
16 centres affichent + 15% d'érosion

2025 Et après le diplôme?

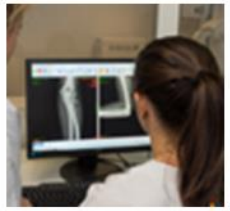

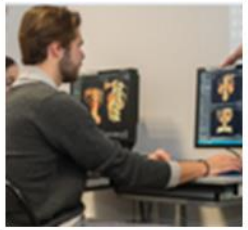

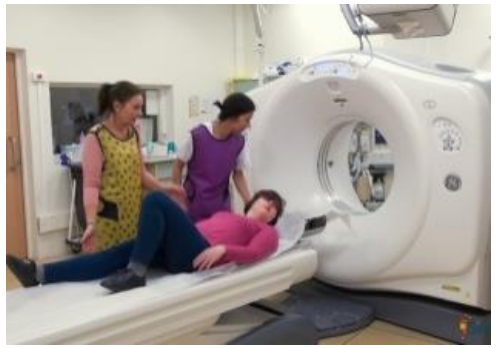

Répondants 978

SITUATION DES DIPLOMES 2025

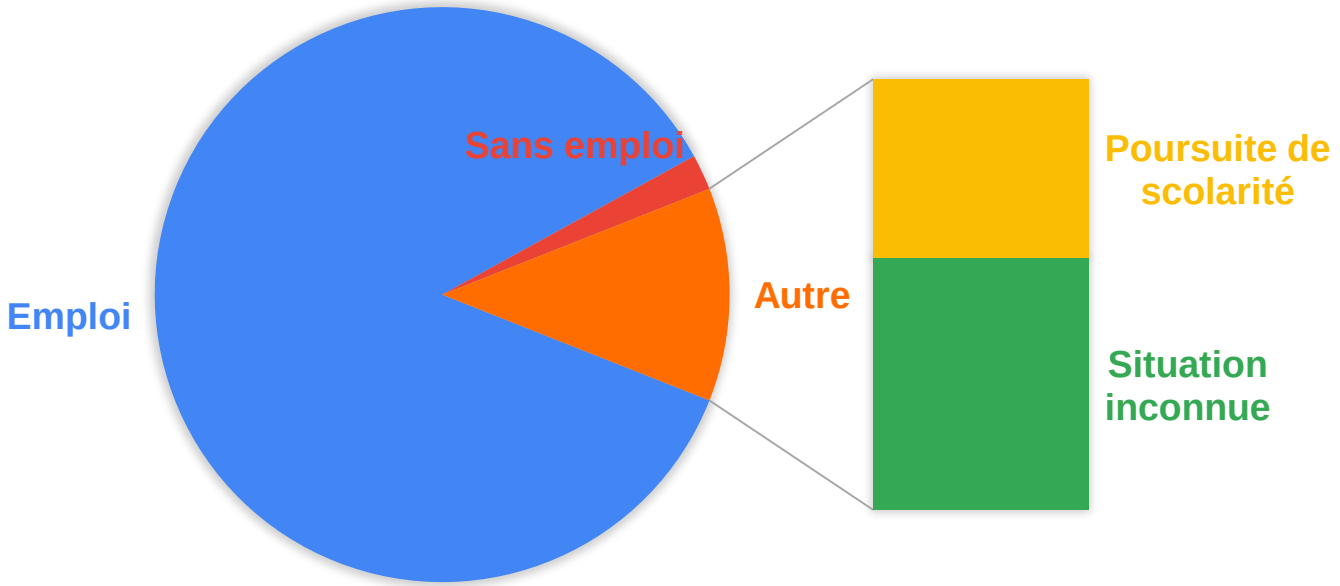

Les diplômés 2025	%
Emploi	86
Sans emploi	2
Poursuite de scolarité	5
Situation inconnue	7

2025 Et après le diplôme?

Répondants 978

Evolution des « sans-emploi »

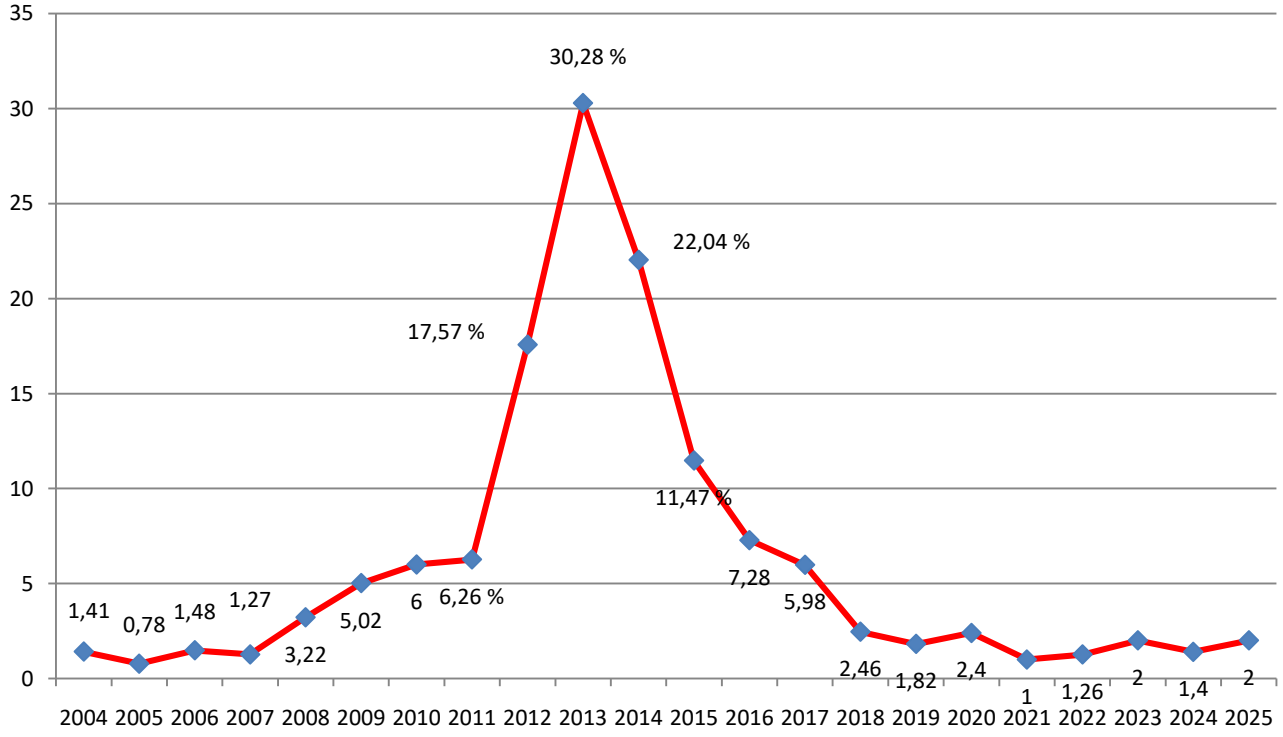

Evolution type de contrat

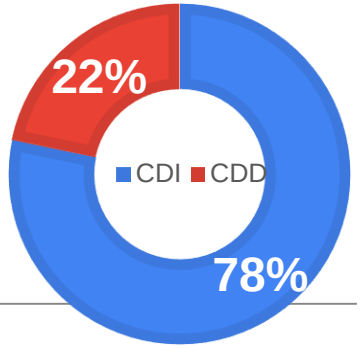

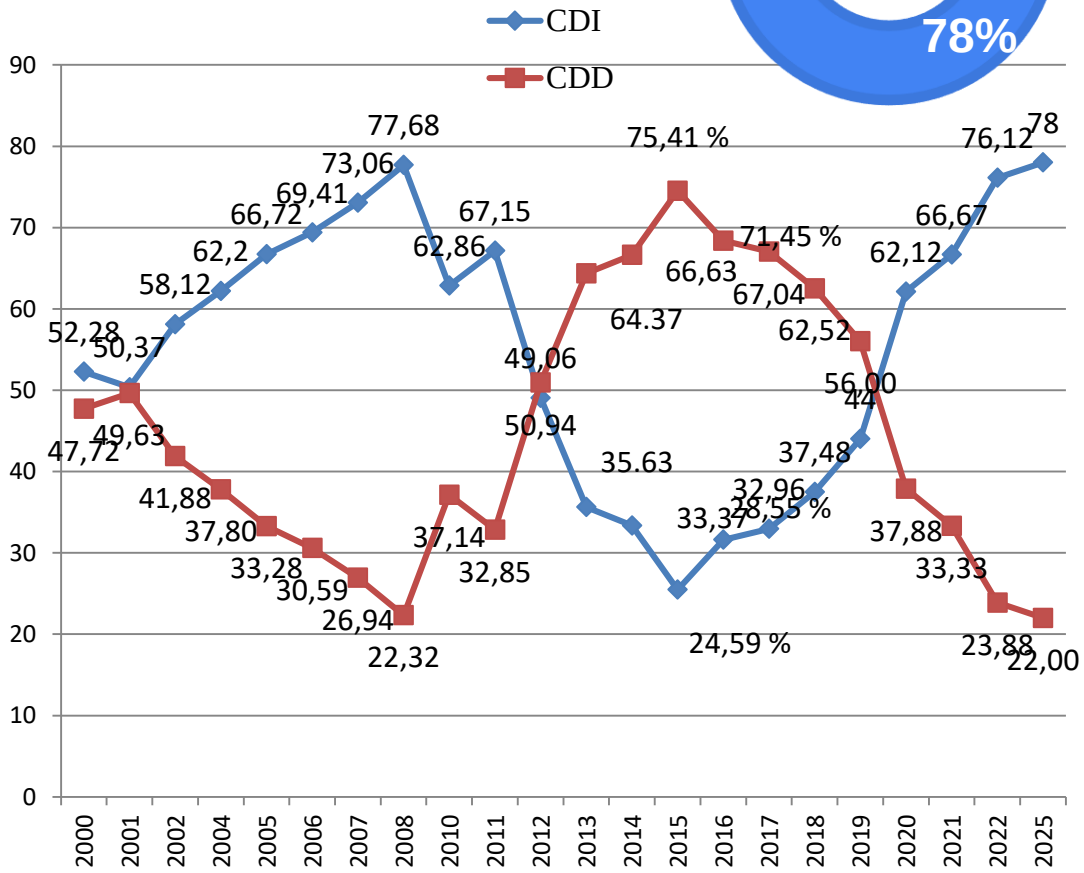

2025 Et après le diplôme?

Répondants 978

ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS

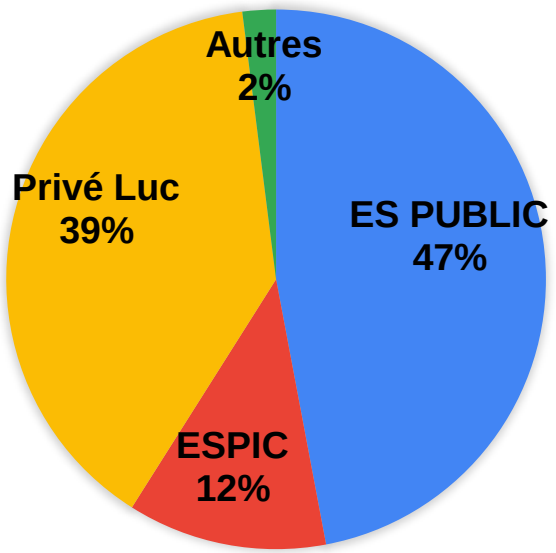

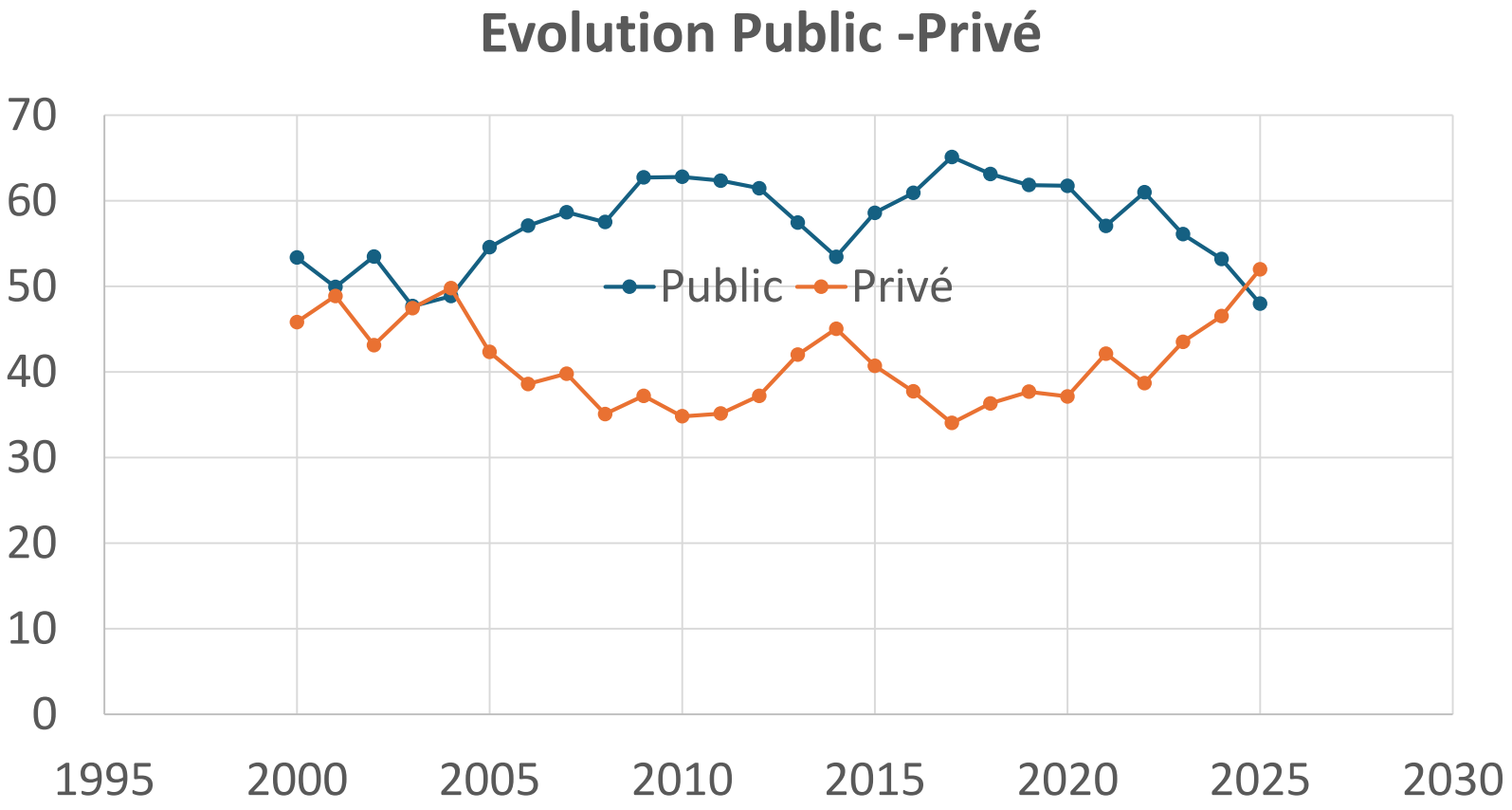

2025 Et après le diplôme?

Répondants 978

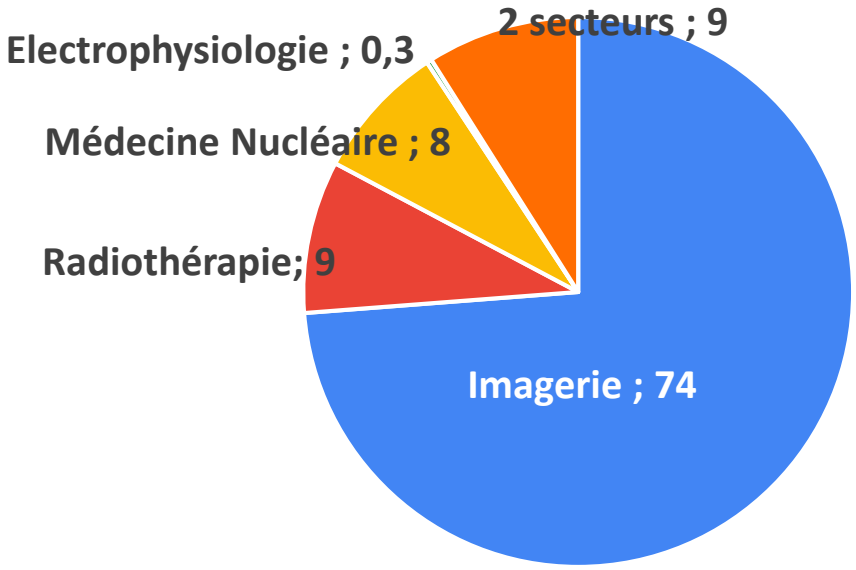

2025

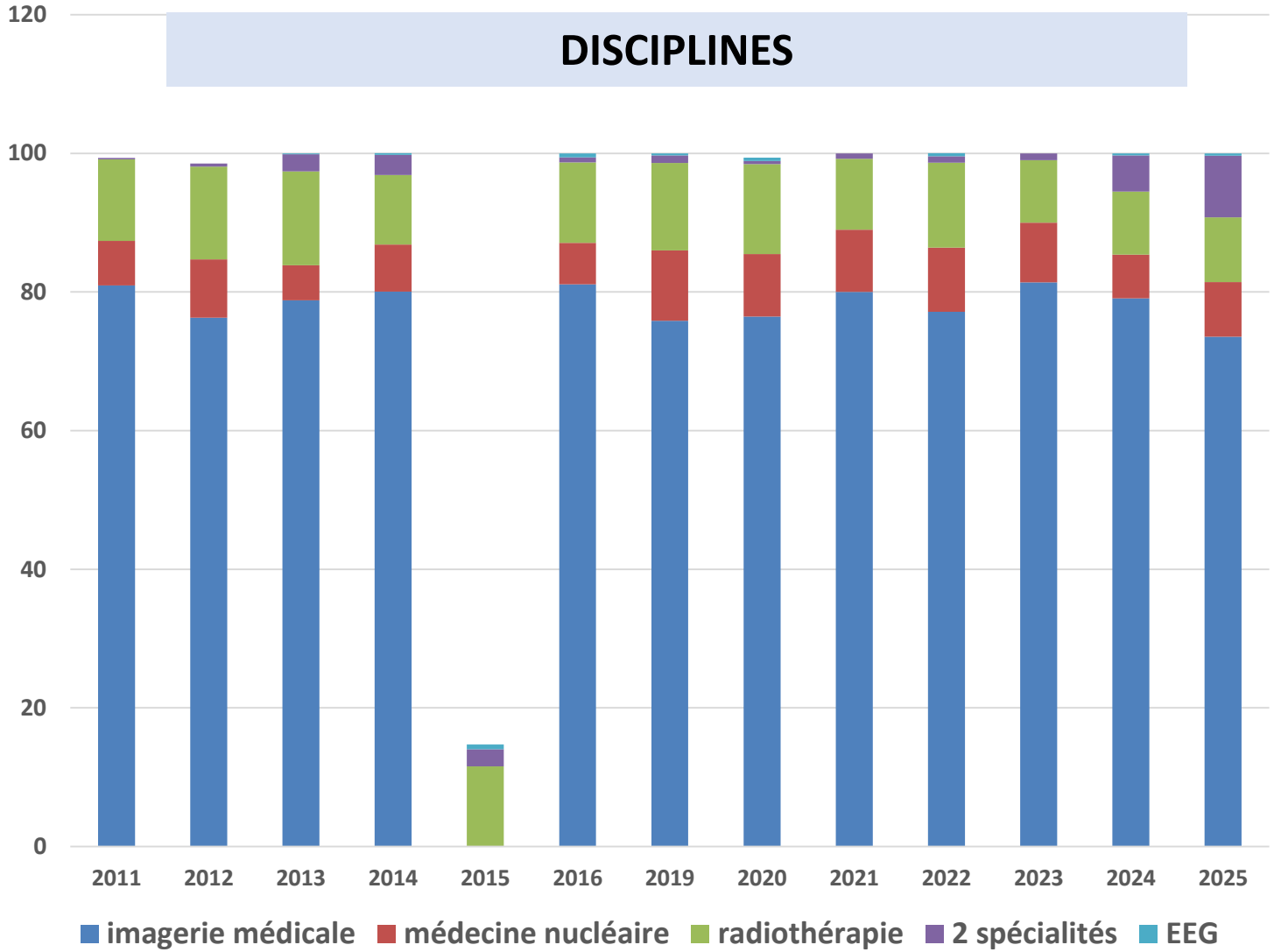

2025 Evolution des promotions….

Mobilités

Répondants 978

Lieu de travail

85% dans la région d'origine

80% dans la région de formation

La réingénierie Infirmière

En cours de **travail, définition**

- **Le cadrage** ➔ Sortie des textes en 2025, Application Septembre 2026

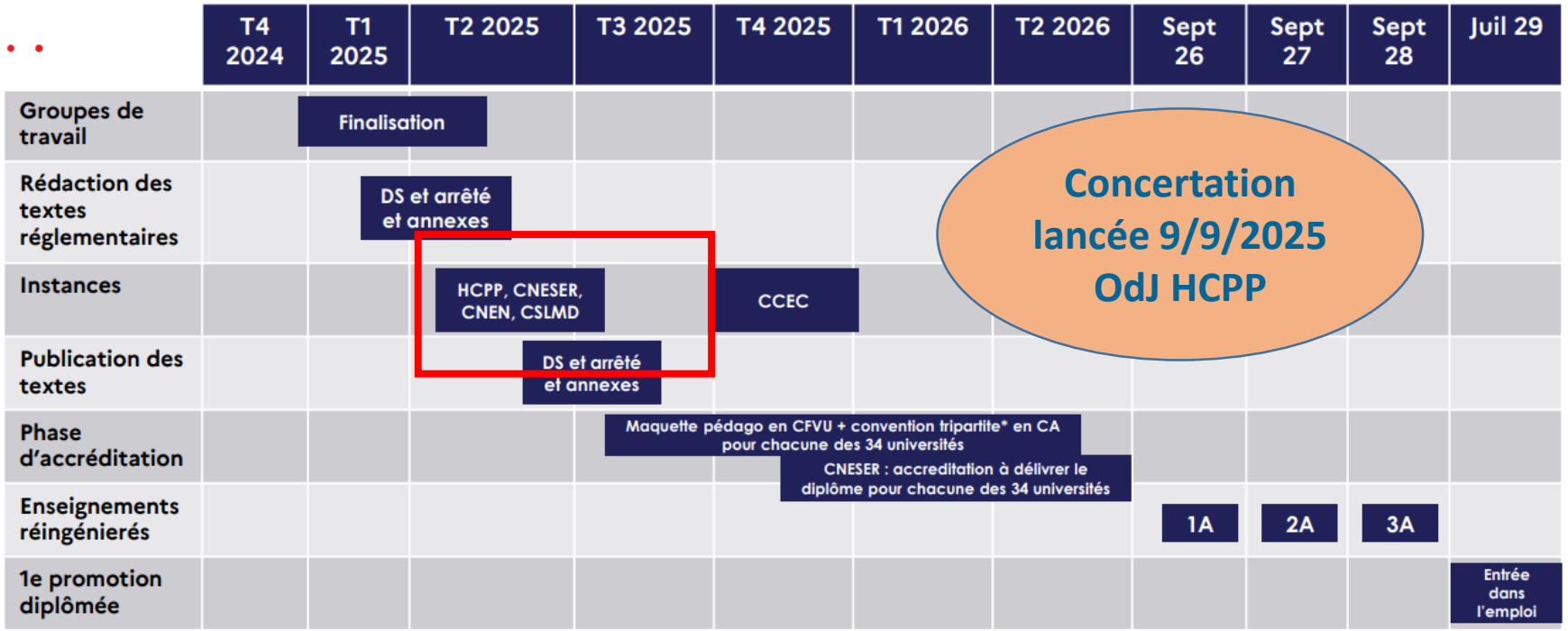

- **Des éléments validés par les groupes de travail**:

  - Durée 3 ans , 4600 H

Décret du 4 décembre 2024 « La durée des études préparatoires au diplôme est fixée à trois ans. Elles comprennent 4 600 heures d'enseignement théorique et clinique ». Cet article « entre en vigueur à une date fixée par arrêté (…), au plus tard le 1er septembre 2026 »

  - Transfert de la diplomation au président université
  - Amélioration de la qualité de vie étudiante
  - Recommandations de la mission universitarisation (droits des étudiants, UE recherche grade L, transformation pédagogique (principes d'harmonisation, passerelles, numérique en santé, organisation des stages…)

DE DTS ?

Profession infirmière

- **Loi** : Définition de la profession, des missions
- **Décret** : Définition de l'exercice + Domaines d'activités
- **Arrêté**: RAC + RF

En cours de **travail**, **définition**

Référentiel de formation (annexe de l'arrêté)

- **Détermine les compétences et connaissances** que le futur professionnel doit maîtriser et les modalités de leur acquisition progressive
- **Garantit l'unicité de la formation** sur l'ensemble du territoire
- Assure **l'adéquation entre la formation et les exigences de l'exercice** professionnel
- Fixe les **modalités d'évaluation**, en lien avec les compétences attendues
- Intègre des principes favorisant la **qualité de vie et la réussite** des étudiants

Moins prescriptif

Un **cadrage** national + orientations territoriales (dit consolidation)

Renforcement: Prévention, Promotion de la Santé, Soins palliatifs, Psychiatrie

➔ Pédiatrie

Apparition de nouvelles compétences (évolution des missions): Consultation, ….

Modalités:

Participation active, culture réflexive, multidisciplinarité et inter professionnalité, Evolution constante des savoirs, personnalisation du parcours,

Accompagnement à la réussite, bien-être étudiant

Articulation RAC ➔ RF

En cours de **travail**, **définition**

Commun Niveau 6

- Domaines de compétences professionnelles

13 compétences professionnelles décrites dans le RAC

5 domaines de compétences identifiés pour le RF

- Articulation des compétences visées y compris les compétences transversales dans les domaines identifiés
- Déclinaison dans les trois années de formation

- UE disciplinaires/ spécifiques au métier
- UE de consolidation
- UE libres

Identification des UE et de leur contenu, en lien avec les domaines

Arrêté de formation

- Arrêté et annexes :
- Référentiel d'activités
- Référentiel de compétences
- Référentiel de formation
- Référentiel d'évaluation

- Fiches UE
- Port folio…

- Guide d'accompagnement

Le référentiel de formation

En cours de **travail**, **définition**

Cadre national

Garantit l'acquisition homogène sur le territoire de connaissances et compétences essentielles à l'exercice de la profession

Cadre de consolidation

Levier de personnalisation et d'enrichissement du parcours :

- Permet à l'étudiant d'explorer différents lieux d'exercice
- S'articule avec :
  - Les opportunités offertes par le territoire
  - Les besoins de santé identifiés sur le territoire
  - Les priorités de santé publique

Offre à minima dans 2 disciplines prioritaires parmi :

Psychiatrie
Pédiatrie
Soins critiques
Soins palliatifs et fin de vie

Cadrage de consolidation à définir par territoire

Les enseignements

En cours de **travail**, **définition**

	2025 (4 600 h – 180 ECTS)
Enseignement théorique et pratique	2 300 h – 114 ECTS
	1A : 28 semaines 2A : 14 semaines 3A : 12 semaines
	3/4 cadre national soit 86 ECTS
	1/4 cadre de consolidation soit 28 ECTS dont UE libres à **3 ECTS**
Enseignement clinique	2 300 h – 66 ECTS
	1A : 12 semaines 2A : 26 semaines 3A : 28 semaines
	15% de cadre de consolidation soit 10 ECTS

Cadre de consolidation

En cours de **travail**, **définition**

Enseignement théorique : 114 ECTS **dont ¼ de cadre de consolidation 28 ECTS**

Composition :

- **UE libre(s) : 3 ECTS ,** permet à l'étudiant

  de diversifier son parcours,

  d'initier une réflexion sur des thématiques transversales,

  d'envisager une poursuite d'études

- **UE de consolidation ou part personnalisable d'une UE (25 ECTS)**

Permet à l'étudiant d'explorer des **lieux d'exercice spécifique** en lien avec son **projet professionnel** ainsi que les ressources de l'établissement et du **territoire** (dont le PRS).

Elle pourrait porter sur des thématiques en lien avec les besoins de santé et les priorités de santé publique.

Répartition dans les UE existantes ➔ Consolidation (identifier le parcours : Pédiatrie, soins critiques, domicile …)

Domaines de compétences &UE

En cours de **travail, définition**

Domaine A (13 ECTS)
Sciences infirmières et raisonnement clinique

- UE Fondamentaux en sciences infirmières et raisonnement clinique (7 ECTS)
- UE Législation Déontologie Ethique (6 ECTS)

Domaine B (43 ECTS)
Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques

- UE Pratiques et interventions infirmières (17 ECTS)
- UE Sciences biomédicales (17 ECTS)
- UE Sciences humaines et sociales (6 ECTS)
- UE Démarche qualité et gestion des risques (3 ECTS)

Premiers secours en santé mentale

AFGSU niveau 2

Domaine C (20 ECTS)
Prévention et promotion de la santé

- UE Sante publique, promotion de la santé et prévention, éducation thérapeutique (dont service sanitaire) (15 ECTS)
- UE Santé environnementale (5 ECTS)

Domaine D (14 ECTS)
Communication, travail en équipe et leadership

- UE Savoir-être, communication professionnelle et leadership (6 ECTS)
- UE Coordination des activités et des soins et gestion d'une structure (3 ECTS)
- UE Formation, développement des compétences et analyse des pratiques professionnelles (3 ECTS)
- UE Numérique en santé (2 ECTS)

Domaine E (24 ECTS)
Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie

- UE Recherche, méthodes, analyse critique et données probantes (12 ECTS)
- UE Méthodes de travail et aide à la réussite (3 ECTS)
- UE Langue vivante (9 ECTS)

Enseignements en appui sur:
Compétences à acquérir+ Plan de santé+ Pathologies prévalentes

L'enseignement clinique

En cours de **travail, définition**

- **Enseignement clinique** ➔ 2300h **soit 6 semaines supplémentaires**

➔ 66 semaines = 66 ECTS

Quatre typologies de stage :

Répondre aux évolutions des prises en soins
Permettre la prise en soins de personnes à tous les âges de la vie, y compris dans un contexte de prévention

- 1. Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en **phase aigüe**
- 2. Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, **stabilisée**
- 3. Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le maintien ou l'amélioration de leur état de santé, dans le cadre d'une équipe de soins primaires contribuant à **l'offre de soins de premier recours**
- 4. Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, en situation de **vulnérabilité** liée à des problèmes de santé, de handicap, de dépendance, d'exclusion sociale

Parcours de stage : Motivation et développement des compétences

En cours de **travail, définition**

Un stage dans chaque typologie, durée minimale 5 semaines

➔ Obligation **d'alternance de typologie de stages** pour diversifier les prises en soins

- Typologies **1 et 4 à privilégier en 1A** (motivation, attractivité, professionnalisation progressive)
- Recommandations pour la **1 A: journées de 7h, pas de nuit, pas de week-end**
- Au moins 5 semaines de stage en **psychiatrie** et 5 semaines de stage en **pédiatrie** (typologie 1&2)

- 35h de présence en stage « en moyenne » par semaine, incluant **5h d'appropriation des contenus sur le lieu de stage**
- Introduction de la **simulation** en santé comme complémentarité au stage, avec un pourcentage limité réglementairement (+/-10%, soit 6 s)
- Chez l'employeur possibilité d' un nombre de semaines (*20 maximum?)*
  ➔ *pas dans le service d'origine, pour FPC*
- La possibilité de réaliser une période de stage à l'étranger (Erasmus ou international)

Possibilité d'un semestre « stage ou enseignement » à l'étranger

Articulation compétence- Fiches UE

En cours de **travail, définition**

- RF: Les **domaines de compétences** structure les compétences

➔ Périmètre d'acquisition de la compétence défini par année

Domaine A
Sciences infirmières et raisonnement clinique

Compétence 1

Elaborer le diagnostic infirmier pour une personne ou un groupe de personnes afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre

1ère année - Mettre en œuvre un jugement clinique dans le cadre de situations de soins simples ou stabilisées concernant une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie

2ème année - Mettre en œuvre un jugement clinique dans le cadre de situations de soins simples ou complexes stabilisées concernant une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie

3ème année - Mettre en œuvre un jugement clinique dans un environnement complexe et/ou spécifique pour une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie

- Chaque compétence est liée à 1 ou plusieurs UE

Articulation compétences- Fiches UE

En cours de **travail, définition**

- Les fiches UE sont structurées:
  - Chaque UE est liée à 1 ou plusieurs compétences
  - **Nombre ECTS** (plus grand, de 3 à 17) ,

°Cadrage national + consolidation

°Contenu donné pour le cursus (pas de répartition annuelle ou semestre, en fonction de « l'exigence d'acquisition des compétences »)

➔ **Répartition calendaire: Choix du territoire**

°Certains éléments de contenus qualifiés en ECTS

- **Objectifs** :

certains communs aux prof de niveau 6

spécifiques infirmiers

- **Eléments de contenu** :

Communs ➔ engagent donc les autres filières

Spécifiques

- **Recommandations pédagogiques**

UE A.1 « Sciences infirmières et raisonnement clinique »

7 ECTS dont 0 ECTS cadre de consolidation

Objectifs

Objectifs communs aux formations paramédicales de niveau 6

- Maîtriser la méthodologie du raisonnement clinique.

Objectifs spécifiques

- Connaitre l'historique de la profession et l'évolution des sciences infirmières ;
- Maitriser le rôle et les missions de l'infirmier ;
- Mobiliser les concepts et théories des sciences infirmières et les fondements théoriques et méthodologiques du raisonne clinique en sciences infirmières dans sa pratique professionnelle ;
- Sélectionner et analyser les informations et données permettant la prise en soin à l'aide d'outils de collecte ;
- Evaluer une situation clinique et formuler un diagnostic infirmier à l'aide de données probantes et d'une démarch raisonnement clinique structurée ;
- Elaborer un projet de soins adapté à la situation d'une personne ou d'un groupe de personnes, en collaboration avec les a professionnels, pour développer un partenariat en santé voire de la pair-aidance ;
- Définir les critères d'évaluation des interventions infirmières.

Eléments de contenu

Eléments de contenu communs aux formations paramédicales de niveau 6

Modes de raisonnement :

- Approche méthodologique du raisonnement : questionnement, observation, induction, déduction, pensée critique, conflits s cognitifs, problématisation et méthode de résolution de problèmes ;
- Génération d'hypothèses et d'alternatives ;
- Intégration de la pratique basée sur les preuves et utilisation de données probantes ;
- Notions de concepts, paradigmes, modèles, courants de pensée… ;
- Modèles cliniques.

Eléments de contenu spécifiques

Sciences infirmières ;

- Historique de la profession infirmière, son insertion, sa place à l'international ;

DOCUMENT DE TRAVAIL

Arrêté

En cours de **travail, définition**

Admission en formation

- Maintien de 2 voies d'accès : formation initiale (Parcoursup) et FPC → +/- **d'une liste complémentaire ?**

Reports d'entrée en formation

- Maintien de la possibilité de report,

Dispenses d'enseignements et passerelles

- **Passerelle spécifique** pour les étudiants inscrits dans une formation paramédicale de niveau 6
- Maintien du parcours spécifique d'accès en 2e année de formation pour les AS expérimentés
- Maintien de la validation du DE AS en fin de 1e année, sous conditions, en cas de réorientation

Parcours de formation adapté

- Maintien de la présentation directe du jury du DE pour les médecins et sages-femmes
- **IDE diplômés hors UE → candidater pour suivre un parcours de formation adapté**

Mobilité des étudiants

Possibilité de réaliser une **période de mobilité de stage** ou **d'études** d'un semestre

Evaluation de la formation par les étudiants

Dans chaque université, **dispositif d'évaluation de la formation** par les étudiants

Epreuves donnant lieu à la certification

contrôle continu , examen terminal ou mixtel

Compensation possible entre UE d'un même domaine, si résultat au moins égal à 9/20

Pas dans le domaine Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie

Passage dans l'année supérieure

Possibilité de passage dans l'année supérieure par **validation de 51 crédits / 60**

Nécessité de validation des 60 ECTS de L1 pour accéder à la 3e année

Gouvernance

En cours de **travail, définition**

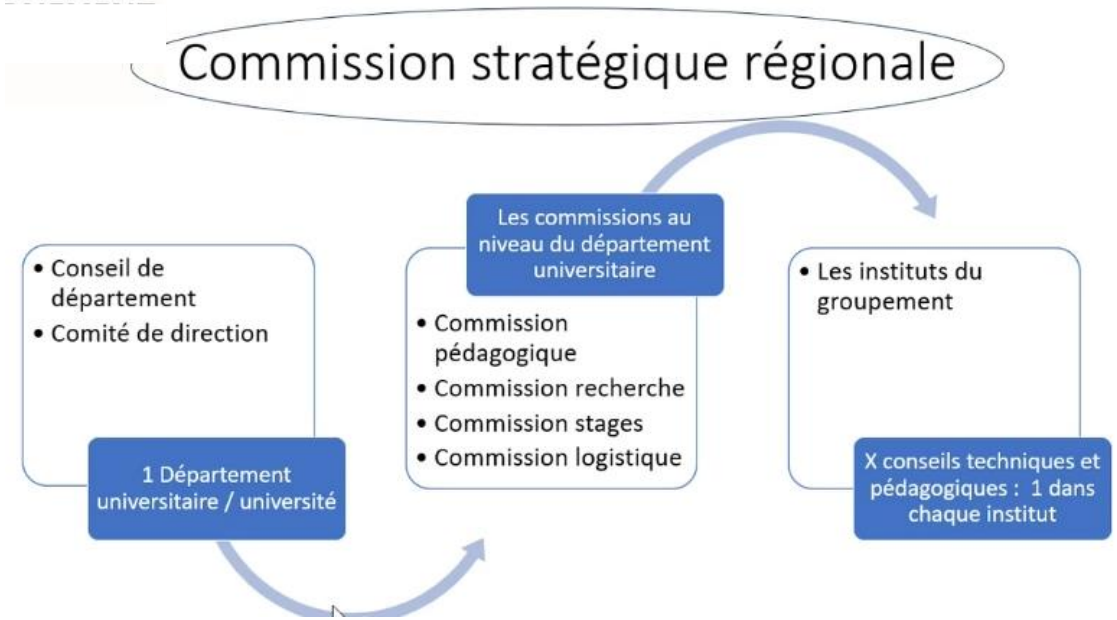

DE DTS ?
Quoi?
Quand?

Structures institutionnelles

conserve l'échelon de proximité
Affirmation du rôle de l'université
Intégration pédagogique
Maintien personnalité juridique de l'institut
Maintien du périmètre Région

Deux interrogations :

- Situations individuelles?
- Action disciplinaire ?
  - homogénéité de traitement sur le territoire
  - de tt façons, remontée vers le DU → Vision concertée
  - Réflexion guide /appui juridique

Réflexion autour :

- Coordonnateur territorial de stage
- Coordonnateur de l'universitarisation

La formation: opportunités d'évolution

3. Projet d'arrêté fixant la liste des diplômes et certificats d'infirmier anesthésiste permettant l'exercice en pratique avancée (DGOS ; RH2)

4. Projet d'arrêté portant modification de l'arrêté du 12 décembre 1990 relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles (DGOS ; RH1)

Le projet d'arrêté qui vous est présenté a pour objet de **fixer la liste des diplômes d'infirmier anesthésiste permettant l'exercice en pratique avancée**

Rappel du contexte : La loi sur la profession d'infirmier, promulguée le 27 juin 2025, opère une refonte en profondeur de la profession et une reconnaissance des compétences infirmières. Plus particulièrement, elle ouvre la voie à la possibilité pour les trois spécialités infirmières d'être reconnues comme exerçant en pratique avancée, tout en conservant les spécificités de leurs conditions d'exercice, de leur formation et de l'organisation de leur métier, si leur diplôme est listé sur un arrêté du Ministère de la santé.

Cet arrêté fixe ainsi la liste des diplômes d'infirmier anesthésiste permettant l'exercice en pratique avancée. Il liste l'ensemble des diplômes ou autorisation permettant actuellement l'exercice de ces fonctions, le niveau de diplôme actuel correspondant déjà au niveau exigé pour la pratique avancée et, par ailleurs, l'exercice clinique de ces professionnels pouvant déjà s'assimiler, pour certains actes, à de la pratique avancée. Ces derniers auront d 'ailleurs vocation à être précisés dans les travaux à venir sur cette spécialité. Cet arrêté permet ainsi de conserver une unicité au sein de la spécialité IADE.

Il pourra par la suite être complété pour les deux autres spécialités (IBODE et IPDE), en lien avec l'avancée des travaux relatifs à ces deux spécialités, et, pour les IPDE, notamment, de la réingénierie de la formation.

IADE en PA

La pratique avancée ouverte plus largement

Le 8 mars dernier, nous avions le plaisir de lire par voie de presse auprès du média en ligne Hospimédia que la DGOS avait identifié notre profession pour développer les pratiques avancées en ces termes «**Seule une profession semble "mature" ; celle des manipulateurs en électroradiologie médicale, du fait "des évolutions technologiques" notamment»**

HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Voir première présentation 2023 et 2024

Nos sollicitations…

CNPMEM
Conseil National Professionnel des Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

► **Socle**: **Révision** du référentiel de formation initiale des MEM (DE-DTS)

➔ Harmonisation des modalités

➔ Adaptation aux enseignements pluridisciplinaires

► **MEM en pratique avancée**

➔ Construction des référentiels

Activités – Compétences

Formation

➔ Cadrage règlementaire de **l'exercice des MEM de PA**

Positionnement dans les parcours de soin – Fidélisation et développement professionnels
Lisibilité des trajectoires professionnelles

Trajectoire de formation, structuration des F. complémentaires
➔ Trajectoires professionnelles

Valoriser les initiatives …

Inscrire aux calendriers des travaux interministériels d'universitarisation

Avis de la HAS sur la possibilité de déployer les activités envisagées (Art L.4301-1 CSP)

Réingénierie de la formation socle

Assouplir structure, organisation et méthodes :

Contenus	➔ Disposer d'UE moins morcelées
Hybridation	➔ Personnalisation, UE Libres
Stage	➔ Actualisation disciplinaire
Evaluation	➔ Identification des mutualisations
	➔ Graduer l'apprentissage /la recherche

Du métier à la science…

Formateur professionnel/universitaire

Section CNU 91-92 : Fermé!

Pas de co-optation extraprof…(métier ou sciences)

Section CNU Médicaux

CNU 47 Oncologie positif

CNU 43 Imagerie discutée…

Construction de « Masters » :

Priorisation: Interventionnel – Radiooncologie – Urgences et territoire – Imagerie avancée

Pratique avancée : Masters spécifiques / Mention de Master mutualisé et parcours spécifiques?

➔IPA Oncologie – IPA Urgences – IBODE

➔ **Comité de Réflexion sur l'Evolution du Métier (CREM): CNP MEM – AFPPE- AFTMN- CHCFMEM – CNP Médicaux**

Travail engagé ➔ Besoin de dynamique interministérielle ➔ entrainement médical

CNPMEM Conseil National Professionnel des Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

afppe Association Française du Personnel Paramédical d'Électroradiologie

AFTMN Association Française des Techniciens en Médecine Nucléaire

COMITÉ D'HARMONISATION

Formation des formateurs…Réingénierie cadres?

Nos rencontres et travaux

Rencontres: Santé – Enseignement supérieur

- **Mmes Agnès Firmin le Bodo et Sandrine Williaume -**11 Janvier 2024
- **Mr le Pr Touzet -** 5 Février 2025 au MESR
- **Mr le Pr Palombi et Mme Sandrine Williaume -** 11 Février 2025
- **Mr Yannick Neuder et Mme Sandrine Williaume -** 21 Juillet 2025
- **Mmes MEYER &Al** DGOS RH2 - 15 Septembre 2025

Travaux du CNP MEM ➔ Fortes attentes des MEM

- Notes actualisées : **Situation des MEM en France**
- Recensement des **protocoles de coopération et partage (**site internet)
- **Comité de Réflexion sur l'Evolution du Métier** (CREM), *composé de MEM et médecins*
  - ➔Depuis 2023, recensement des activités réalisées, hors métiers socles *sur la base des protocoles de coopération, d'observations de la clinique*
  - ➔Réflexion sur une maquette de formation de type Master
- Contribuer à la réflexion « **Attractivité et évolution du métier MEM** » 15 Septembre 2025 - *DGOS* RH2

Les thématiques travaillées … A vos expertises … rejoignez nous

Radiologie de projection/coupe:

- Transcrire la demande en prescription – Analyse bénéfice risque
- Optimisation des procédures et des expositions
- Première lecture

IRM:

- Optimisation des séquences
- Magnétovigilance

Echographie

- Réalisation
- Interprétation

+ 500 formés

Interventionnel I & MN

- Pré-per-post
- Actes délégués
- Activités robotisées

Radiothérapie/MN

- Pré-per-post…
- Education
- Dosimétrie clinique
- RIV

Mammographie

- Première lecture
- Education
- +/- échographie

EEG

- Première lecture
- Actes délégués

Gestion du risque:

- Radiologique, Magnétique , Numérique

Innovations technologiques :

- Logiciel d'aide à l'analyse de cliché (IA)
- Recours à la télémédecine, téléimagerie

Recherche :

- Méthodologique & technique

afppe ASSOCIATION FRANÇAISE DU PERSONNEL PARAMÉDICAL D'ÉLECTRORADIOLOGIE

CNPMEM Conseil National Professionnel des Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

COMITE D'HARMONISATION DES CENTRES DE FORMATION DE MANIPULATEURS EN ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE

AFTMN Association Française des Techniciens en Médecine Nucléa

APTE Association Pour la Promotion des Techniques Electrophysiologiques

Indispensables :

Promotion des associations d'étudiants

A structurer : Echelon local puis National

Interlocuteurs premiers des discussions de réingénierie (ex IFTLM)

Acculturer les étudiants au travail

➔ Collaboration, Pluriprofessionnalité, Harmonisation des évolutions

Lancer une journée de formations pour les étudiants engagés

➔ lors des rencontres? Journée spéciale?

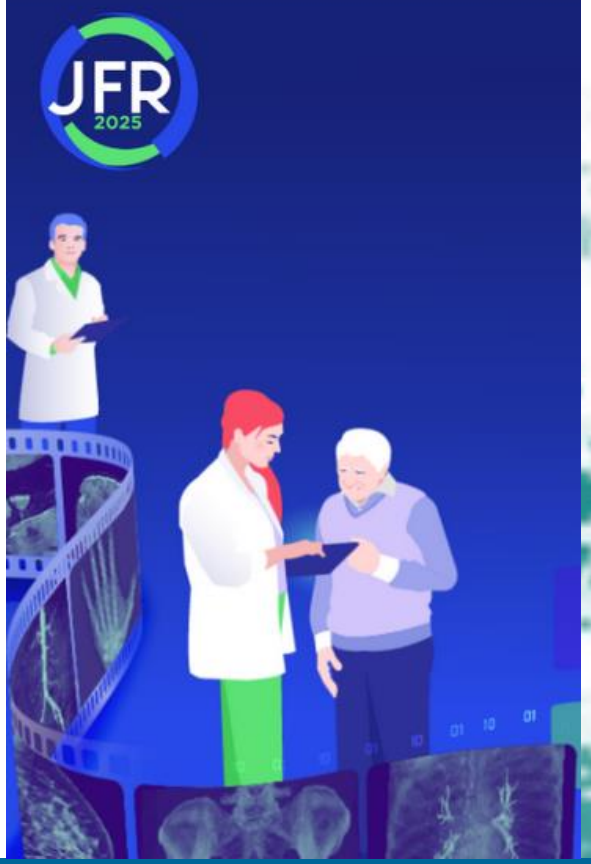

Merci!!

Réunion des centres de formation de MEM

6 Octobre 2025

La radiologie , les images d'une vie

COMITE D'HARMONISATION
DES CENTRES DE FORMATION DE MANIPULATEURS EN

REFERENTIEL SANTE NUMERIQUE

1	**Données de santé**
1.1	Identifier un usager ou un professionnel de santé
1.2	Caractériser et traiter la donnée à caractère personnel de santé en appliquant la réglementation
1.3	Accéder aux données de santé en respectant les exigences professionnelles et légales
1.4	Exploiter les données de santé pour l'évaluation, la recherche et l'innovation
2.	**Cybersécurité en santé**
2.1	Concevoir et maintenir sécurisé son environnement numérique de travail
2.2	Se prémunir et réagir face aux incidents
3.	**Communication en santé**
3.1	Utiliser les outils permettant d'interagir avec les usagers pour une transmission efficace de l'information
3.2	Interagir de manière adaptée entre professionnels, avec l'usager, avec les aidants et accompagnants et avec les institutions et administrations
3.3	Interagir sur internet en maitrisant son identité numérique
4	**Outils numériques en santé**
4.1	Maitriser les logiciels métiers et les services numériques
4.2	Utiliser un objet connecté ou une application mobile et analyser leur fiabilité
4.3	Utiliser les outils et services socles adaptés et identifier leur articulation avec d'autres dossiers partagés
4.4	Chercher de l'information probante en santé
5.	**Télésanté**
5.1	Maîtriser la réglementation et les bonnes pratiques en télésanté
5.2	Pratiquer la télésanté en lien avec l'équipe de soin et l'usager

Mercredi 5 & Jeudi 6 Avril2023
IFMEM NANCY
Les rencontres du Comité d'Harmonisation